

Institut International d'Ingénierie de l'Eau  
Et de l'Environnement (2IE) / Ouagadougou  
Burkina Faso



République du Niger  
Ministère de l'Environnement et de Lutte  
Contre la Désertification (ME/LCD)  
Projet Antilopes sahélo-Sahariennes (P/ASS)



## **DIRECTION DES ÉTUDES ET DES SERVICES ACADÉMIQUES**

### **MÉMOIRE DE FIN D'ETUDES DE MASTER EN GESTION DES AIRES PROTEES (GAP)**

### **Thème :**

**CONTRIBUTION DU SAVOIR AUTOCHTONE A LA  
CONNAISSANCE DE LA FAUNE SAUVAGE DE LA  
FUTURE AIRE PROTEGEE DE TERMIT - TIN TOUMMA  
NIGER**

**Présenté par :  
Salifou ZOUMARI**

**Sous la direction de :  
Dr. Abdoulaye Oumani /DGEEF**

**Tuteur de terrain :  
Cne. Ibrahim Bello N. /P/ASS**

**Octobre 2009**

<b>REMERCIEMENTS</b> .....	<b>4</b>
<b>DÉDICACE</b> .....	<b>6</b>
<b>SIGLES ET ABREVIATIONS</b> .....	<b>7</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX</b> .....	<b>8</b>
<b>LISTE DES FIGURES</b> .....	<b>9</b>
<b>LISTE DES PHOTOS</b> .....	<b>10</b>
<b>RÉSUMÉ</b> .....	<b>11</b>
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>12</b>
<b>CHAPITRE I : DEFINITION DE CONCEPTS, PROBLEMATIQUE, HYPOTHESES, OBJECTIFS ET CADRE D’ETUDE</b> .....	<b>13</b>
I-1- Définition des concepts .....	13
<b>1-1-1 Contribution</b> .....	<b>13</b>
<b>I-1-2- Savoir autochtone</b> .....	<b>14</b>
<b>I-1-3- Connaissance</b> .....	<b>14</b>
<i>I-1-4 Faune sauvage</i> .....	15
<b>1-1-5 Aire Protégée</b> .....	<b>15</b>
<b>1.2 Problématique</b> .....	<b>16</b>
<b>1-3 Justification du thème</b> .....	<b>17</b>
<b>1-4 Hypothèse de recherche</b> .....	<b>17</b>
<b>1-5 Objectifs assignés à l’étude</b> .....	<b>18</b>
<b>1-6 Zone d’étude</b> .....	<b>19</b>
1-6-1 Situation géographique.....	19
1-6-2 Cadre biophysique.....	19
1-6-3 Climat.....	20
1-6-5 Sols.....	21
1-6-6 Hydrographie.....	22
1-6-7 Végétation et faune sauvage.....	22
1-6-8 Cadre humain.....	26
I.6.8.1. Situation ethnolinguistique des Populations de la Future AP deTermit–Tin Toumma. ....	27
1.6.8.2. Activités économiques .....	27
<b>CHAPITRE II : PRÉSENTATION DU PROJET ANTILOPES SAHÉLO –SAHARIENNES (ASS)</b> <b>29</b>	<b>29</b>
<b>2.1. Objectifs du projet et Financement</b> .....	<b>29</b>
<b>2-2. Zone d’intervention</b> .....	<b>29</b>
<b>2-3. Cadre Institutionnel et Composantes du projet</b> .....	<b>29</b>
<b>2-4. Stratégie d’intervention</b> .....	<b>30</b>
<b>CHAPITRE III : REVUE DE LA LITTÉRATURE ET APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE</b> .....	<b>31</b>
<b>3.1 Revue de la littérature</b> .....	<b>31</b>
<b>3.2 Approche méthodologique</b> .....	<b>33</b>

<b>3-2-1 Collecte des données</b> .....	33
<b>3-3 Méthodes de collecte</b> .....	<b>34</b>
<b>3-3-1 Recherche documentaire</b> .....	34
<b>3-3-2 Outils</b> .....	34
<b>3-3-3 Echantillonnage</b> .....	35
<i>3-3-4 Traitement et analyse des données</i> .....	<i>36</i>
<b>CHAPITRE IV: RESULTATS ET DISCUSSIONS</b> .....	<b>37</b>
<b>4-1 Perception des différents groupes ethniques à l'égard la faune sauvage de la RNNTT.</b> .....	<b>37</b>
<b>4-2 Connaissances et ensemble des pratiques et croyances autochtones au sujet des espèces fauniques de la RNNTT.</b> .....	<b>38</b>
<i>4-2-2 Pratiques et croyances au sujet des espèces fauniques de la RNNTT</i> .....	<i>40</i>
<b>4-3 Contribution de la faune à l'amélioration des conditions de vie des communautés riveraines et internes de la future AP</b> .....	<b>44</b>
<b>4.4. Communication et implication des populations dans la prise de décision dans la gestion de la future RNNTT.</b> .....	<b>46</b>
<b>4- 5 Savoirs autochtones comme fondement de toute stratégie de gestion de la faune de la future AP de Termit-Tintoumma.</b> .....	<b>48</b>
<i>4-5-1 Prise en compte des savoirs capitalisés sur la faune sauvage par les populations autochtones.</i> ..	<i>48</i>
<i>4-5-2 Prise en compte de la pharmacopée traditionnelle</i> .....	<i>48</i>
<i>4-5-3 Prise en compte des endroits ou lieux sacrés</i> .....	<i>49</i>
<b>CONCLUSION/RECOMMANDATION</b> .....	<b>51</b>
<b>REFERENCE BIBLIOGRAPHIQUE</b> .....	<b>53</b>
<b>ANNEXES</b> .....	<b>55</b>
<b>ANNEXE 1 : Questionnaires adressé aux Populations de la future RNNTT</b> .....	<b>56</b>
<b>ANNEXE 2 : Listes des villages /campements touchés par les enquêtes terrain</b> .....	<b>60</b>
<b>ANNEXE 3 : Résultats des Enquêtes</b> .....	<b>61</b>

## REMERCIEMENTS

Cette étude a été réalisée dans le cadre de l'obtention du Master en gestion des Aires Protégées (GAP). Au terme de ce stage de fin d'études, nous tenons à remercier tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à sa réalisation. Qu'ils trouvent ici l'expression de notre profonde gratitude !

Nous remercions particulièrement :

- Le Pr .Samuel Yonkeu (Enseignant chercheur à l'Institut International de l'Environnement et de l'Eau (2IE) de Ougadougou / Burkina Faso, pour avoir assuré la Coordination scientifique de notre formation en Master GAP
- Le Dr. Abdoulaye Oumani pour avoir accepté la direction scientifique de ce travail
- Monsieur Geoffroy Mauvais, Coordonnateur du projet Aires Protégées pour l'Afrique de centre et de l'Ouest (PAPACO) de l'UICN, pour avoir financé et soutenu notre formation
- Le Capitaine IBRAHIM N. BELLO, Coordonnateur National du Projet Antilopes Sahélo Sahariennes (P/ASS) du Niger, pour nous avoir proposé ce thème et accepté de nous encadrer sur le terrain durant tout notre séjour dans la zone du Termit -Tin Toumma. Sa rigueur et son sens de travail bien fait nous ont été bénéfiques. Merci pour les nombreux documents que vous avez mis à notre disposition ;
- Le Lieutenant AHMED Mahdî, Chef de poste forestier de Tesker, pour avoir mis à notre disposition un véhicule 4x4 pour les sorties de terrain et nous avoir servi de guide et d'interprète au sein des communautés Arabe et Toubou ;
- Dr. Thomas Rabeil, conseiller technique du Projet ASS pour les données qu'il a bien voulu mettre à notre disposition ;
- Monsieur Bokar Lemine, animateur du projet ASS, pour le soutien moral et les documents qui nous ont été d'une grande utilité ;
- Aux six (6) Agents communautaires du Projet pour nous avoir appuyés lors de nos enquêtes terrain. Qu'ils trouvent ici toute notre reconnaissance pour le service rendu !

Nous n'oublions pas:

- Tout le personnel de la Direction Régionale de l'Environnement et de la Lutte contre la Désertification (DRE) de Zinder, particulièrement, le Directeur Régional, le chef de brigade régionale et les agents de permanence pour leur hospitalité ;

- Les chefs de postes administratifs, les autorités communales et coutumières pour l'accueil et l'écoute dont on a fait l'objet lors de nos différents entretiens ;
- Les populations des communes de Tesker, de N'gourti, de Tabelot, de Fachi et de Bilma pour leur collaboration pour la réalisation de nos enquêtes ;
- Tous les enseignants du Master Gestion des Aires Protégées (GAP) de 2IE, Ouagadougou (Burkina Faso) ;
- Enfin, à toute la promotion Master GAP 2008-2009/2IE/Ouagadougou.

## **DÉDICACE**

Je dédie ce mémoire

À mes enfants : Zeinab, Malika et Ahmed Salim ;

À mon épouse Mariama Ibrahim Sani

## SIGLES ET ABREVIATIONS

<b>CMS :</b>	Convention sur les Espèces Migratrices
<b>CITES :</b>	Convention sur le Commerce International des Espèces Faune et de Flore Sauvages menacées d'Extinction
<b>CDB :</b>	Convention sur la Diversité Biologique
<b>P/ASS :</b>	Projet Antilopes Sahélo -Sahariennes
<b>IRD :</b>	Institut de Recherche pour le Développement
<b>AP :</b>	Aire Protégée
<b>GRN :</b>	Gestion des Ressources Naturelles
<b>FDS :</b>	Force de Défense et de Sécurité
<b>ME/LCD :</b>	Ministère de l'Environnement et de la Lutte Contre la Désertification
<b>RNNTT :</b>	Réserve Naturelle Nationale de Termit -Tin Toumma
<b>ONG :</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>ORSTOM :</b>	Institut Français de Recherche Scientifique pour le Développement en Coopération
<b>CCFN :</b>	Centre Culturel Franco- Nigérien
<b>SIG :</b>	Système d'Information Géographique
<b>UICN :</b>	Union Internationale pour la Conservation de la Nature
<b>UNESCO:</b>	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
<b>INALCO :</b>	Institut national des langues et civilisations orientales
<b>RENACOM :</b>	Répertoire National des Communes
<b>DRE :</b>	Direction Régionale de l'Environnement
<b>DDE :</b>	Direction Départementale de l'Environnement
<b>DGEEF :</b>	Direction Générale de l'Environnement et des Eaux&Forets

## LISTE DES TABLEAUX

<b>Tableau</b>	<b>Intitulé</b>	<b>Page</b>
N°1	Répartition de la population par commune dans la future Reserve de Termit Tin Toumma	29
N°2	Groupes Cibles et tailles de l'échantillon.	38
N°3	Agents forestiers et Autorités touchés par l'étude	38
N°4	Groupe de chasseurs selon les ethnies touchés par l'étude.	38
N°5	Pratiques culturelles des différents groupes ethnolinguistiques autour de sept (07) espèces animales de la future RNNTT	44

## LISTE DES FIGURES

<b>Figures</b>	<b>Titre</b>	<b>Page</b>
N°1	Répartition de la population selon les ethnies	20
N°2	Perception des populations autochtones à l'égard de la faune sauvage de la future AP de Termit-Tin Toumma	40
N°3	Espèces ayant augmentées les plus ces cinq (05) dernières années dans la future RNNTT.	42
N°4	La place de la faune sauvage dans les croyances des différents groupes ethnolinguistiques	45
N°5	Contribution de la faune sauvage à l'amélioration des conditions de vie des communautés autochtones de la RNNTT.	48
N°6	Communications et implication des populations locales dans les prises de décision dans la gestion de la future RNNTT.	51
N°7	Importance de l'utilisation de la pharmacopée chez les groupes ethniques de la future AP	53

## LISTE DES PHOTOS

<b>Photos</b>	<b>Titre</b>	<b>Page</b>
<b>Photo 1</b>	Champs de sables mobile et vifs dans la RNNTT	21
<b>Photo 2</b>	Erosion du et apport éolien	21
<b>Photo 3</b>	AddAx dans la RNNTT, cherchant de l'ombre des Acacias	24
<b>Photo 4</b>	Différents types d'habitats pour la gazelle dorcas	25
<b>Photo 5</b>	Mouflons à manchettes dans le massif de Termit	26
<b>Photo 6</b>	Outarde de Nubie et Outarde arabe dans la RNNTT	27
<b>Photo 7</b>	Groupe de 4 gazelles dorcas dans le massif de du Termit	42
<b>Photo 8</b>	Un chacal dans la RNNTT	43
<b>Photo 9</b>	Groupe d'éleveurs sur un puits dans la RNNTT	49
<b>Photo 10</b>	Séance de sensibilisation des communautés dans la RNNTT	54

## RÉSUMÉ

**Thème : *Contribution du savoir autochtone à la connaissance de la faune sauvage de la future Réserve Naturelle Nationale de Termit-Tin Toumma –Niger.***

Cette étude à pour objectif général de contribuer à une meilleure connaissance de la faune sauvage de la future Aire Protégée de Termit-Tin Toumma à travers le savoir autochtone. Elle a porté sur quatre (4) groupes ethnolinguistiques de la zone (Toubou 61%, Touaregs 34%, Peuls 4%, et Arabe 1%, repartis dans cinq communes rurales (Tesker, N'gourti, Tabetot, Fachi et Bilma).

Les pratiques, pastorales et commerciales constituent les activités principales des populations de cette zone. Les exploitations des ressources naturelles auxquelles elles s'adonnent n'empiètent pas considérablement l'aire d'activité de la faune et offrent de plus en plus, des conditions favorables à son épanouissement.

Deux types de menaces pèsent sur cette zone : naturelles (rudesse du climat) et anthropiques (braconnage). Cette situation constitue, les réelles menaces pour les espèces fauniques les plus importantes comme l'addax, la gazelle dama, l'outarde etc.).

Les résultats obtenus au cours de cette étude ont permis de montrer l'attachement des populations locales à certaines espèces fauniques de la zone à travers les mythes et autres interdits claniques ou religieux, un facteur qui contribue à une bonne cohabitation homme-faune sauvage, et ce, malgré quelques difficultés constatées notamment des fréquents dégâts occasionnés par certains animaux, tel que le chacal, ou le fennec sur le cheptel domestique.

Cette étude a permis également d'évaluer l'importance du savoir autochtone dans la contribution à la connaissance de la faune sauvage de la future RNNTT et des possibilités qu'offre celle-ci en matière d'amélioration des conditions de vie des communautés locales.

De cette étude il ressort que : la RNNTT regorge d'énormes potentialités en bonne voie de sauvegarde grâce aux efforts consentis par le P/ASS, le degré d'implication des populations locales dans la gestion des RN demeure faible.

En définitive, la gestion réussie ou définitive de la future RNNTT dépendra en grande partie dans la prise en compte des savoirs locaux et surtout de l'implication concertée de tous les acteurs (autorités administratives, coutumières, communales, forestières, FDS etc.) dans les prises de décisions. Cette concertation se fera à travers une large campagne de communication sur les enjeux de la création d'une AP dans le Termit-Tin Toumma et de la responsabilisation de tout un chacun dans la sauvegarde de ces ressources naturelles.

**Mots Clés : Contribution, Savoir autochtone, Connaissance, Aire Protégée.**

## **INTRODUCTION**

La conservation des écosystèmes et des différentes ressources qui les composent a pendant longtemps été un pan important de la culture ancestrale africaine, c'est ce qui explique par endroit l'existence des forêts sacrées ou autres totems, qui aujourd'hui encore continuent d'exister dans certaines contrées. (Ashish. K & al. 2003).

De nos jours, pour que la conservation soit efficace et durable il est nécessaire de s'assurer que les objectifs des aires protégées ne vont pas à l'encontre des intérêts des populations vivant à l'intérieur ou à la périphérie de ces aires protégées. La prise en compte de la dimension humaine de la gestion de la faune sauvage explique comment les gens l'évaluent, la dirigent, l'affectent et s'affectent par elle (Decker, Brown, & Siemer, 2001).

Ainsi donc, les programmes de conservation ne peuvent réussir, à long terme, qu'avec l'implication effective des populations autochtones, dont la culture, les connaissances et les territoires contribuent à la création des aires protégées.

Outre les avantages pour la conservation, il est important de reconnaître que la mise en place de certaines aires protégées, s'est fait à l'encontre des intérêts des populations autochtones et que, dans certains cas, ces violations se poursuivent aujourd'hui encore.

La création d'une nouvelle Aire Protégée dans le Termit-Tin Toumma doit au regard des expériences des pays africains en la matière s'appuyer sur le savoir des populations autochtones, afin de mieux élucider les relations existant entre la faune sauvage et les populations autochtones et/ ou locales. Cela favorisera leur implication dans la délimitation de la future aire, mais surtout dans les stratégies de gestion et de conservation de ses ressources fauniques et floristiques.

Donc, pour que la conservation de la biodiversité soit durable, les aires protégées, actuelles et futures à l'image de celle qui sera créée dans le Termit-Tin Toumma (Niger), doivent impérativement tenir compte, du principe de cogestion pour satisfaire les intérêts et les besoins des populations autochtones.

L'intervention en cours du Projet Antilopes Sahélo-sahariennes (P/ASS) va dans cette logique de gestion concertée des ressources naturelles du Termit-Tin Toumma qui sera basée sur une connaissance parfaite de la faune sauvage à travers le savoir autochtone.

Le présent mémoire s'articule autour de quatre (4) chapitres :

- Le premier est consacré à la synthèse bibliographique, les généralités sur la future RNNTT, la définition des concepts, les objectifs, les hypothèses et les problématiques majeures ;
- Le deuxième chapitre, présente le projet Antilopes Sahélo-Sahariennes (P/ASS) ;
- Le troisième chapitre traite de la revue de la littérature et de l'approche méthodologique ;
- Enfin, le quatrième chapitre présente les résultats, les discussions et les recommandations.

# **CHAPITRE I: DEFINITION DE CONCEPTS, PROBLEMATIQUE, HYPOTHESES, OBJECTIFS ET CADRE D'ETUDE**

## **I-1- Définition des concepts**

Pour une meilleure compréhension de cette recherche, il est indispensable de définir un certain nombre de concepts.

### **1-1-1 Contribution**

Étymologiquement, le terme contribution, vient des mots espagnols *contribucion*, italien. *contribuzioni* ; du latin *contributionem*, de *contribuere*, qui veut dire contribuer.

Le Petit Larousse,(2008),le mot contribution vient du verbe, contribuer qui signifie participer, aider à la réalisation de quelque chose. Le dictionnaire Petit robert (2006), quant à lui, définit le mot contribution comme le fait de payer une partie d'une dépense, d'une charge. Ce que chacun donne pour sa part dans une charge commune. Il a donné tant pour sa contribution.

En commerce maritime, on parle de contribution au jet dans la mer, répartition des pertes et dommages quand un navire a été obligé de jeter à la mer une partie du chargement ou des agrès.

Dans le milieu financier, en matière d'impôt ce terme sous entend contributions directes, les impôts directement établis sur les biens ou sur les personnes. Contributions indirectes, les impôts établis sur les objets de consommation ou sur certaines choses d'un besoin éventuel ; tels sont les droits d'octroi, les droits sur les boissons, sur le tabac, les droits de douane, de timbre, d'enregistrement, etc. Ce qu'on appelle contributions indirectes aujourd'hui était nommé droits réunis sous le régime impérial.

Contributions publiques, nom donné depuis 1790, jusqu'au Directoire au ministère des finances.

Par extension du mot on peut parler de, mettre à contribution, faire contribuer. Quand il s'agit de secourir les malheureux, elle met tous ses amis à contribution.

Pour ce qui est de notre étude, le sens de participer ou aider à la réalisation de quelque chose est le mieux indiqué. Cette compréhension du mot sous cet angle nous permet de voir en quoi le savoir autochtone peut-il concourir à la connaissance de la faune sauvage dans le Termit-Tin Toumma qui sera érigée en aire protégée par l'Etat du Niger. C'est dans cette optique que cette étude apportera un plus dans les prises de décisions en matière de conservation et de gestion durable de la future réserve Nationale Naturelle de Termit-Tin Toumma (RNNTT).

## **I-1-2- Savoir autochtone**

La définition dans un premier temps, de la notion de savoir, nous permettra de mieux circonscrire le sens du mot savoir autochtone.

Etymologiquement, le mot savoir signifie en wallon, saveur ; espagnole et portugais *saber* ; du latin. Saper (avec changement d'accent, *sapere*), avoir de la saveur, avoir le goût bon, savoir connaître.

Selon, le dictionnaire, le Robert1 (Paris, 1989), savoir signifie l'ensemble des connaissances plus ou moins systématisées, acquises par une activité mentale suivie.

Dans le langage courant on parle des expressions comme, savoir une personne, une chose, savoir que cette personne, cette chose existe, peut être trouvée.

En ce qui concerne, le mot autochtone (n.m), celui-ci est défini par le dictionnaire le petit Robert 1(Paris, 1989), comme celui qui est censé n'être pas venu par immigration dans le pays qu'il habite. Il est synonyme d'aborigène. Il est aussi adjectif des deux genres. Peuple autochtone. Population autochtone.

Ainsi, par savoirs autochtones, également appelés savoirs écologiques traditionnels on entend, les connaissances, interprétations, systèmes de sens accumulés et développés par des peuples, ayant une longue histoire d'interaction avec l'environnement naturel.

Ils font partie intégrante d'un système culturel qui prend appui sur la langue, l'utilisation des ressources, les systèmes de désignation et de classification, les rituels, la spiritualité et une vision du monde.

Dans la vie quotidienne, on parle du savoir local qui signifie lorsqu'il est utilisé comme adjectif, ce qui a trait à un lieu, un endroit particulier. Ce mot peut également signifier un lieu fermé destiné à une activité précise lorsqu'il est considéré comme un nom masculin. (exemple, le local des jeunes et de la culture.

Dans ce cas de figure le sens du mot local, s'adapte plus à une situation d'une population qui habite dans un lieu donné à un moment donné de son histoire, quelque soit son origine ou sa provenance

Alors, notre travail doit forcément, s'il se veut complet, prendre en compte en plus de la contribution du savoir autochtone, celle du savoir local pour la connaissance de la faune sauvage de la future aire protégée de Termit-Tin Toumma, compte tenu des réalités des populations concernées dans la zone d'étude où presque tout le monde est nomade, donc en perpétuel mouvement.

En bref, dans cette zone, il est difficile de savoir qui est autochtone et qui est local.

## **I-1-3- Connaissance**

Le terme connaissance est un concept polysémique, donc soumis à plusieurs tentatives de définitions. Il serait plus opportun de privilégier les définitions qui cadrent le mieux avec notre thème, afin de bien cerner tous les contours en matière de connaissance de la faune sauvage tant du point de vue traditionnel que moderne.

Ainsi, selon le dictionnaire petit Larousse (2008), le mot connaissance est d'une part perçue comme l'état de celui qui connaît ou sait quelque chose et d'autre part comme les choses qui sont sues ou connues.

Par extension, on appelle aussi «connaissances» tout ce qui est tenu pour su ou connu par un individu ou une société donnée. Il existe néanmoins de nombreuses formes de connaissances qui, sans être scientifiques, n'en sont pas moins parfaitement adaptées à leur objet : le savoir-faire (l'artisanat, savoir nager, etc.), la connaissance des langues, la connaissance des traditions, des légendes, des coutumes ou des idées d'une culture particulière, la connaissance qu'ont les individus de leur propre histoire (connaître son propre nom, ses parents, son passé), ou encore les connaissances communes d'une société donnée ou de l'humanité (savoir à quoi sert un marteau, savoir que l'eau éteint le feu).

La connaissance de la faune sauvage supposerait en plus de la connaissance scientifique des espèces fauniques, la prise en compte du savoir autochtone des populations riveraines et /ou à l'intérieur des aires protégées en matière de savoirs accumulés sur les animaux sauvages après plusieurs décennies de cohabitation.

Celles-ci ont acquis beaucoup de connaissances transmises de génération en génération sur la répartition spatiale des animaux sauvages, la représentation de la faune par ces populations dans les contes, les légendes, les mythes et la pharmacopée traditionnelle etc.

#### **I-1-4 Faune sauvage**

Qu'est ce que la «faune sauvage» , exemple quelle définition plus ou moins large retenir pour être dans la même logique d'objectif de conservation et de gestion de la future aire protégée de Termit-Tin Toumma ?

D'après le dictionnaire Petit Larousse (2008), la faune sauvage peut être définie comme un ensemble des espèces animales dans un espace géographique ou un habitat déterminé. Faune aquatique, par exemple.

Pour la **loi 90-07 du 29 Avril 1998**, portant régime de la chasse et de la protection de la faune au Niger, on entend par faune sauvage l'ensemble des animaux, vivants en état de liberté dans leur milieu naturel notamment, ceux classés parmi les mammifères, les oiseaux, les reptiles, les batraciens, les insectes.

Cette compréhension du contenu du terme faune sauvage issue de définitions données, nous permettra de prendre en compte un certain nombre d'espèces animales notamment les mammifères, vivant dans l'AP et le savoir autochtone développé autour de celles-ci, en vue de sa prise en compte dans les différentes stratégies de gestion à mettre en place.

#### **1-1-5 Aire Protégée**

Dans le cadre de notre travail, pour définir le concept aire protégée, nous nous sommes inspirés des définitions internationales, notamment celle du dictionnaire environnement et développement durable et celle proposée par l'Union Internationale pour la conservation de nature (UICN, 1994).

Selon, le dictionnaire environnement et développement durable, une aire protégée désigne les territoires qui bénéficient d'un statut de conservation qui, par le fait même, sont l'objet d'une protection spéciale de la part des autorités gouvernementales.

Pour l'UICN, une aire protégée est « une portion de terre, de milieu aquatique ou de milieu marin, géographiquement délimitée, vouée spécialement à la protection et au maintien de la diversité biologique, aux ressources naturelles et culturelles associées ; pour ces fins, cet espace géographique doit être légalement désigné, réglementé et administré par des moyens efficaces, juridiques ou autres ».

Du point de vue des considérations relatives au concept, la conservation de la nature implique l'adoption de mesures et la réalisation d'actions qui visent à protéger la structure, les fonctions et la diversité des systèmes naturels dont toute l'humanité dépend.

Une aire protégée vise d'abord l'atteinte d'objectifs de conservation des espèces et de leur variabilité génétique, et du maintien des processus naturels et des écosystèmes qui entretiennent la vie et ses diverses expressions.

Une deuxième définition de l'UICN, qui évolue vers l'intégration des populations locales dans la gestion des AP, parle de l'aire protégée comme : Un espace géographique clairement défini, reconnu, consacré et géré, par tout moyen efficace, juridique ou autre, afin d'assurer à long terme la conservation de la nature ainsi que les services éco systémiques et les valeurs culturelles qui lui sont associés.

## 1.2 Problématique

Le Niger, pays sahélien par excellence, avec une superficie de 1.267.000 Km<sup>2</sup>, dont plus de 2/3 sont désertiques et seulement 1/3 réservé au secteur agricole (PUSF, 1984), renferme d'énormes richesses fauniques et floristiques d'importance mondiale.

Celles-ci sont de nos jours confinées dans des zones protégées (parcs, réserves etc.) ou dans des zones isolées, difficile d'accès comme le Termit-Tin Toumma, le Kawar, et le Djado etc.

Malgré la reconnaissance au plan national, régional et international de l'importance de la biodiversité dans ces zones et leur rôle stratégique pour la conservation du patrimoine biologique mondial, les pressions anthropiques restent particulièrement élevées. Elles pourraient s'intensifier au regard de la croissance démographique et du niveau de pauvreté croissant des populations locales.

Ce processus de dégradation est source de raréfaction, voire même de disparition de certaines espèces animales sauvages comme l'addax (*Addax nasomaculatus*), le mouflon à manchettes (*Ammotragus lervia*), la gazelle dorcas (*Gazella dorcas*), la gazelle dama (*Gazella dama dama*), le guépard du Sahara (*Acynonix jubatus*), l'outarde de Nubie (*Neotis nuba*) ou la grande outarde Arabe (*Ardeotis arabs*).

La préservation durable des ressources naturelles et le bon fonctionnement des mécanismes de régulation des écosystèmes sahéliens nécessitent une gestion rigoureuse de vastes ensembles naturels. Faute de quoi, des éléments essentiels de ces écosystèmes vont disparaître inéluctablement à plus ou moins long terme, surtout les espèces (Commission Européenne, 1996).

Il est donc, impérieux d'établir un juste équilibre de compréhension et d'actions entre les principes de conservation de la faune et l'amélioration des conditions de vie des populations autochtones.

C'est dans ce contexte que le projet Antilopes Sahélo -Sahariennes (P/ASS), financé par le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) démarra ses activités en Décembre 2006. Les objectifs assignés à ce projet consistent à la mise en place d'une aire protégée dans le massif de Termit-TinTouma ; au renforcement des capacités et à l'implication des populations locales dans la protection et la surveillance de la faune sauvage ; à la valorisation de cette dernière et de ses habitats par le biais de l'écotourisme

Le but de cette étude est de répondre à la question suivante : Quelle est la contribution des savoirs autochtones dans la connaissance, la protection et la préservation de la faune sauvage de la RNNTT ?

La ou les réponses à cette question mettrait sans aucun doute les populations autochtones à l'avant-garde de la sauvegarde des populations reliques de la faune sauvage sahélo saharienne, qui vivent encore dans cette partie du Niger, malgré l'adversité du milieu.

### **1-3 Justification du thème**

La situation actuelle du potentiel faunique nigérien est en constante régression. En dépit de l'absence de statistiques fiables, les effectifs actuels représenteraient à peine 10% de ce qui existait il y a une vingtaine d'années (Dalatou, 1996). Le potentiel ne s'est pas régénéré malgré l'application d'une interdiction formelle de la chasse durant plus de deux décennies.

On assiste plutôt à un déclin progressif, puis à la disparition pure et simple de certaines espèces (Oryx, Autruche, etc.), du fait d'une politique nationale timide en matière de gestion de la biodiversité et de la persistance des actes de braconnage.

La zone de Termit-Tin Toumma abrite l'essentielle de cette faune à cause de sa position géographique stratégique pour la conservation des espèces fauniques sahel-sahariennes en Afrique. La création d'une AP dans le Termit-Tin Toumma ne peut constituer un moyen de sauvegarde de la biodiversité sahélo-saharienne de cette zone sans la prise en compte des savoirs autochtones.

Il est donc apparu nécessaire pour le P/ASS de mener une étude qui permettra de voir en quoi le savoir autochtone peut-il apporter un plus dans la connaissance de la faune sauvage de la future réserve, afin d'impliquer les communautés locales dans le processus de gestion qui sera mis en place par les futurs gestionnaires et les partenaires au développement de la future réserve.

### **1-4 Hypothèse de recherche**

- Le savoir autochtone contribue à la connaissance de la faune sauvage dans le Termit-Tin Toumma;
- La création d'une AP concourt à la sauvegarde d'un milieu riche en biodiversité notamment celui de Termit-Tin Toumma.

Pour vérifier ces hypothèses, des objectifs sont définis.

## 1-5 Objectifs assignés à l'étude

- Objectif général

L'objectif général de cette étude est de :

Déterminer la contribution des savoirs autochtones à la connaissance de la faune sauvage de la future Aire Protégée de Termit-Tin Toumma.

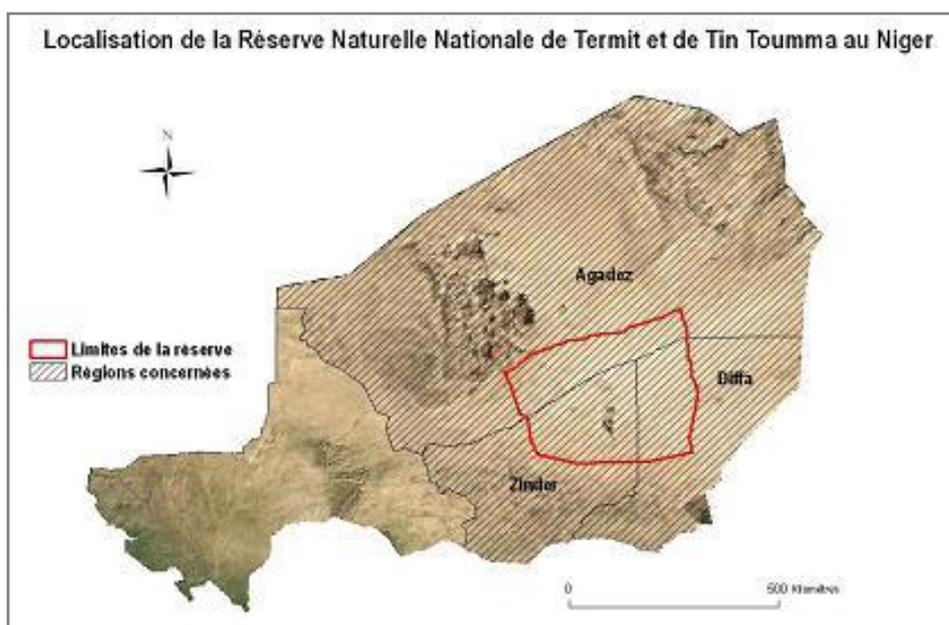
Mais pour l'atteindre nous nous sommes fixés des objectifs spécifiques.

- Objectifs spécifiques
  - ✓ Déterminer et analyser la perception des différents groupes ethniques par rapport à la faune sauvage de la RNNTT ;
  - ✓ Déterminer et analyser les pratiques et croyances des populations autochtones autour de la faune sauvage de la RNNTT ;
  - ✓ Faire ressortir la contribution de la faune à l'amélioration des conditions de vie des communautés riveraines et celles vivant à l'intérieur de la future AP ;
  - ✓ Sensibiliser et impliquer les populations locales dans les prises de décision dans la gestion de la future RNNTT ;
  - ✓ Proposer un système de gestion durable des ressources fauniques et floristiques incluant les savoirs autochtones comme fondement de toute stratégie de gestion de la future AP de Termit-Tintoumma.

## 1-6 Zone d'étude

### 1-6-1 Situation géographique

Située dans la partie orientale du Niger, non loin de la frontière tchadienne, la zone d'étude s'étend sur les régions d'Agadez, de Diffa et de Zinder (figure1). Elle forme un polygone, dont le périmètre s'étend sur mille quatre cent quarante deux (1442 km) et couvre une superficie d'environ 10.709.557 ha.



**Figure1: Localisation de la zone d'étude**

Source : Avant Projet RNNNT, 2008

### 1-6-2 Cadre biophysique

La future AP est constituée principalement de deux ensembles géomorphologiques : les dunes et le massif rocheux.

Le premier ensemble constitué de dunes, très prédominant du paysage de la zone, forme un plateau dunaire dont l'altitude est comprise entre 300 et 500 m (Servant, 1973).

On y trouve des dunes mortes ou fixes au sud et des dunes vives au nord. Cette différenciation est importante car il y a une grande différence entre les sables fixes qui caractérisent les semi-déserts et les sables vifs, mobiles spécifiques des déserts (Demangeot, 1981).

De nombreuses dépressions inter dunaires fermées et peu profondes, dénommées cuvettes, parsèment ce plateau dunaire. Ce dernier est entaillé de grandes vallées fossiles (cours d'eau fossile) appelées Dilia qui s'étendent sur des centaines de mètres voire plusieurs kilomètres de large. Le vent a joué un rôle important dans la morphologie de ce paysage ainsi que les précipitations même si celles-ci sont généralement faibles (photo1).



**Photo 1 : Champs de dunes mobiles et vifs dans la RNNTT.**  
Source : Avant projet de la RNNTT, 2008

- Le second ensemble est un massif rocheux atteignant 732 m d'altitude à son point culminant, raviné, déchiqueté et aux pentes plus ou moins raides. Les versants extérieurs du massif sont raides et prolongés par un large plan incliné en pente douce (glacis) qui est une surface d'érosion. Des reliefs isolés émergent des marges du massif par endroits. Ces reliefs hauts d'une centaine de mètres au maximum sont les témoins de l'érosion et des apports éoliens dans la partie orientale du massif qui les recouvrent petit à petit pour donner un paysage intermédiaire entre dune et massif (photo 2).



**Photo2: Erosion du massif et apport éolien**  
Source : Avant projet de la RNNTT, 2008

### 1-6-3 Climat

Le massif de Termit est traversé par l'isohyète interannuelle 100 mm qui est la limite conventionnelle entre le domaine Saharien et Sahélien (Leroux, 1980).

Les données climatiques sont très peu nombreuses dans la zone, en effet il n'existe que 3 stations météorologiques aux confins de la réserve (Tesker, Nguigmi et Bilma).

La moyenne annuelle des précipitations à Tesker est de 108 mm/an sur les 28 dernières années de 1980 à 2007 (source : Direction nationale de la météorologie, 2007).

Cette valeur permet de classer la station de Tesker, située au sud de la réserve en zone Sahélo-Saharienne qui correspond à une zone de transition entre le Sahara et les steppes sahéliennes.

Cette zone est incluse dans l'aire climatique saharienne, définie par une somme des précipitations annuelles inférieures à 200 mm (Daget et Godron, 1995).

Le mois le plus pluvieux est celui d'août avec 50 mm. La faiblesse des précipitations, associée aux fortes températures diurnes, induit une évapotranspiration importante qui est de l'ordre de 2300 mm/an (Riou, 1975) d'où l'existence d'un déficit hydrique même en pleine saison des pluies.

D'une manière générale, les précipitations sont faibles et très aléatoires dans le temps et dans l'espace sur l'ensemble de la réserve mais particulièrement dans la zone désertique du Tin Toumma et du grand Erg de Bilma.

Le climat de la zone est caractérisé par trois grandes saisons à savoir, la saison des pluies, la saison sèche et froide et la saison sèche et chaude.

- La saison sèche chaude dure de 3 à 4 mois (mars à juin environ) avec des températures mensuelles diurnes dépassant les 45°C à l'ombre (AGRHYMET, 2004). Durant cette saison, l'Harmattan, vents chauds et secs soufflent quotidiennement du nord vers l'est
- La saison sèche et froide s'étend d'octobre à février (5 mois).  
L'amplitude thermique journalière atteinte en moyenne 20°C (AGRHYMET, 2004). De novembre à mars souffle de nouveau l'harmattan qui est froid à cette période.
- La saison des pluies dont la durée est variable dans le temps (3 à 4 mois), se caractérise par une amplitude thermique peu élevée et des températures évoluant entre 20°C et 35°C (AGRHYMET, 2004). L'harmattan est remplacé par la Mousson suite à une remontée du FIT (front intertropical) vers le Nord.

### **1-6-5 Sols**

Le massif de Termit s'élève au-dessus d'un paysage sableux fixé, comprenant de puissants cordons longitudinaux sensiblement orientés du nord-est au sud-ouest façonnés par l'harmattan (Servant, 1973).

Deux grands types de sols sont distingués sur les cordons dunaires :

- sols bruns rouges subarides aux sommets des dunes ;
- sols bruns subarides dans les dépressions inter dunaires.

Sur les glacis, les terrasses et dans les vallées, on observe des sols alluviaux caractérisés par une alternance de litages argileux, sableux, grossiers. (Demangeot, 1981).

Les actions hydriques étant peu importantes en raison de la faiblesse des précipitations, les lithosols constituent l'essentiel des sols du massif de Termit soumis aux variations thermiques et aux vents qui érodent mécaniquement ces roches.

## 1-6-6 Hydrographie

Compte tenu de la faiblesse des précipitations, de la porosité des sables éoliens et du peu d'importance de la pente générale du bassin vers le lac Tchad, il n'y a pas actuellement de réseau hydrographique structuré dans cette région.

Les Dilias, larges vallées à fond plat, considérées comme appartenant à un ancien réseau hydrographique (Faure, 1962 ; Pirard, 1967), ont en réalité une origine structurale. Au sein du massif, il existe des zones d'écoulement que l'on peut assimiler à des oueds. Ces derniers sont de tailles variables et ne s'écoulent que très brièvement après une forte pluie. On observe aussi des cuvettes aux sols argileux sur les plateaux qui à l'occasion peuvent retenir l'eau pendant plusieurs jours voire semaines en cas de grandes pluies bien localisées.

## 1-6-7 Végétation et faune sauvage

La zone de Termit-Tin Toumma est constituée d'une végétation et une faune riches et variées.

### a) La végétation

Les caractéristiques globales de la végétation de la zone d'étude montrent qu'elle appartient au climat saharien et est majoritairement constituée de plantes annuelles et vivaces. Celles-ci sont adoptées aux conditions difficiles du climat local.

On distingue deux types de strates, la strate arborée qui laisse la place à celle herbacée au nord. La forme steppique de la végétation est une particularité de la non-évaluation vers une forêt (Daget et Godron, 1995). La végétation forme un peuplement continu au niveau de toutes les formes géomorphologiques de la zone d'étude (plateau dunaire, cuvettes, vallées fossiles et dépressions inter montagneuses).

Les espèces végétales qui peuplent la zone se limitent principalement à certaines espèces pérennes à savoir *Acacia radianna* *Acacia laeta*, *Salvadora persica* L et annuelles ou vivaces herbacées *Cenchrus biflorus*, *Cymbopogon schoenanthus*(L) Spreng (Gentil, 2006).

### b) La faune

La faune de la future AP de Termit-Tin Toumma est d'une richesse exceptionnelle dans le milieu sahélo-saharien. Ce qui est à l'origine de la comparaison avec l'arche de Noé, lorsqu'on évoque parfois le Massif de Termit (Rabeil T., Harouna A., Newby J.,2008).

Dans cette partie du territoire nigérien on y rencontre des espèces fauniques comme :

- **L'addax (*Addax nasomaculatus*)**

L'espèce probablement la plus emblématique de la réserve car très proche de l'extinction. Cette grande antilope blanche aux cornes torsadées a la particularité de pouvoir survivre dans les parties les plus désertiques du Sahara. La population est estimée à environ 200 individus d'après le recensement aérien mené en 2007, par le projet ASS.

En dehors de la population vivant au Niger, quelques individus isolés de cette espèce ont observés en Mauritanie et au Tchad. L'addax qui évolue entre le désert du Tin Toumma et le Massif de Termit (Photo3) est en quête permanente de nourriture, composée principalement

de la partie aérienne de plusieurs plantes (*Stipagrostis vulnerans*, *Cornulaca monacantha*, *Cyperus conglomerata*, etc.) mais aussi parfois de tubercules comme le *Cistanche phelypaea*.



**Photo 3 : Addax dans la RNNTT cherchant l'ombre des Acacia**  
Source (Avant-projet de la RNNTT, 2008)

- **La gazelle dorcas (*Gazella dorcas*)**

Cette espèce est au même titre que l'addax, un animal emblématique du milieu saharien. Mais contrairement à l'addax, cet herbivore a réussi à se maintenir un peu mieux en dépit de la chasse abusive dont elle est victime dans toute son aire de distribution. Ses effectifs ont d'ailleurs drastiquement chuté avec l'avènement des armes à feu dans la pratique de la chasse. On peut dire qu'au Niger c'est dans les réserves de l'Aïr et du Ténéré et de Termit- Tin Toumma que les effectifs sont encore suffisants pour être considérés comme viables. (Rabeil T., Harouna A. Newby J 2008)

On constate sur cette dernière que la densité la plus importante se trouve à proximité du massif notamment dans les zones de Dilias (Achetinamou, Kandil Bouzou, grande Dilia de Kossotori ou Dilia Gana). Ceci s'explique par la qualité de l'habitat mais également par la disposition du massif à procurer un refuge naturel (photo 4).



**Photo 4 : Différents types d'habitats pour la gazelle dorcas.**

- **Gazelle dama (*Gazella dama dama*)**

La gazelle dama est comparativement à la dorcas plus affiliée aux steppes sahéliennes et possède donc une plasticité écologique moindre. Son habitat de prédilection étant malheureusement, tout comme l'oryx, celui convoité par les éleveurs de bovins, elle a subi une pression anthropique supérieure à celle des gazelles dorcas. Ceci peut expliquer en partie la chute terrible de l'effectif de la population dans les années 80 et 90, provoquant ainsi une chute drastique de son aire de distribution au Niger (Avant-projet de la RNNTT, 2008).

L'aire de répartition actuelle est beaucoup plus restreinte et se localise d'après les dernières observations dans les milieux montagneux, ce qui lui assure un refuge face aux menaces anthropiques. Il semble donc que les deux seuls noyaux de population de gazelles dama soient confinés dans l'Aïr et le Termit. Ces populations ne sont pas viables car en nombre restreint pour assurer le maintien de cette espèce au Niger sans qu'il n'y ait un taux de consanguinité trop élevé, synonyme de disparition de l'espèce à moyen terme.

- **Le mouflon à manchettes (*Ammotragus lervia*)**

Les mouflons de Termit sont peu nombreux. On estime leur population à une centaine d'individus et demeure donc très vulnérables à toute sorte de perturbation extérieure. (Avant-projet de la RNNTT, 2008).

La chasse exercée par les populations locales représente, le plus grand danger pour la survie de cette population unique car isolée des autres populations de mouflons connues au Niger, notamment celles de l'Aïr (probablement la population la plus importante) et du Djado (quelques individus isolés) (Photo 5).



**Photo 5 : Mouflons à manchettes dans le Massif de Termit**  
Source : Avant-projet de la RNNTT, 2008

Remarquablement agiles sur les cailloux et les crêtes, ces animaux restent cantonnés la plupart du temps dans la zone rocheuse du massif de Termit qui leur procure un refuge vis-à-vis des prédateurs potentiels, notamment l'Homme qui apprécie sa viande, considérée comme un mets de choix chez les populations Toubous et Touaregs.

- **La tortue sillonnée (*Centrochelys sulcata*)**

Cette espèce est le seul représentant des chéloniens dans la réserve et de ce fait, la tortue sillonnée de Termit est tout à fait remarquable. Elle se distribue le long du massif où on retrouve des terriers dans un bon nombre d'oueds. La tortue sulcata comme la plupart des reptiles de la zone, estive durant la saison chaude et est surtout active en saison des pluies et en saison froide (Avant-projet de la RNNTT, 2008).

Bien qu'une étude spécifique ait été réalisée sur l'écologie de la tortue sulcata dans le Termit par un binôme franco-nigérien d'étudiants, il est très difficile d'estimer les effectifs de population avec précision. Toutefois on peut dire que cette dernière demeure très vulnérable et nécessite des mesures de surveillance particulières pour pérenniser son espèce dans la zone. Les principales menaces qui pèsent sur cette espèce sont surtout liées au commerce qu'elle suscite pour les citadins qui affectionnent sa compagnie et les populations locales qui en échantent de quelques milliers de francs CFA n'hésitent pas à les sortir de leur environnement naturel.

**L'outarde de Nubie (*Neotis nuba*) et la grande outarde Arabe (*Ardeotis arabs*)**

Ces deux espèces sont présentes dans la réserve essentiellement dans et autour du massif ainsi que dans les Dilias et les larges dépressions dunaires (photo 6).



**Photo 6 : Outarde de Nubie et outarde arabe dans la RNNTTT**  
Source : Avant projet de la RNNTT

Leur densité reste très faible, en comparaison aux potentialités d'accueil du milieu à cause des campagnes de chasse opérées dans la zone en 2005 et 2006 et qui ont eu un impact négatif sur leurs effectifs.

- **Les carnivores**

On trouve sur le site de la future AP un nombre élevé de carnivores, tels que le fennec (*Vulpes zerda*), les renards faméliques (*Vulpes rueppelli*) et pâles (*Vulpes pallida*), le chacal doré (*Canis aureus*), le guépard saharien (*Acynonoix jubatus hecki*), le caracal (*Caracal caracal*), le chat des sables (*Felis margarita*), le chat sauvage africain (*Felis sylvestris*), la genette d'Europe (*Genetta genetta*), le ratel du cap (*Mellivora capensis*) et l'hyène rayée (*Hyaena hyaena*).

Les densités et les distributions sont évidemment très différentes d'une espèce à l'autre, alors que le fennec et le chacal sont très bien représentés dans de nombreux endroits de la réserve, l'hyène et le guépard sont très rares et restent cantonnés dans des endroits bien précis.

Dans l'ensemble, les populations de carnivores dans la zone de Termit et de Tin Toumma sont mal connues, il est très difficile de donner des estimations quant à leurs effectifs (source : Avant-projet de la RNNTT).

- **Les oiseaux**

Les oiseaux migrateurs sont caractérisés par deux groupes; à savoir les migrateurs afro-tropicaux tels que la cigogne d'abdim, le rolhier d'Abyssinie (*Coracias abyssinica*), la huppe fasciée (*Upupa epops*), la tourterelle du cap et le groupe des migrateurs du paléarctique occidental comme la cigogne blanche (*Ciconia ciconia*), le busard cendré (*Circus pygargus*), le busard de roseaux (*Circus aeruginosus*), le busard pâle (*Circus macrourus*), les limicoles etc.

Les galeries des oueds constituent des sanctuaires ornithologiques importants et en plus des tourterelles, huppés et guêpiers on y retrouve beaucoup des fauvelles. En dehors de la tortue sillonnée comme la vipère céraste ou le caméléon africain, plusieurs reptiles sont également présents..

### **1-6-8 Cadre humain**

Il correspond à la composition socioculturelle des populations et de toutes les activités socio économiques dans la délimite territoriale des communes rurales de Tesker, N'gourti, Bilma, Fachi et Tabelot.

La distribution actuelle des populations dans l'aire de la future aire protégée est le résultat d'un long processus migratoire qui a débuté depuis plusieurs siècles à partir du Tibesti pour les Teda, Djourab pour les Daza et Azza, de l'Aïr et du Koutous, les Touaregs et du Manga pour les Peuls.

Les arabes « noirs », selon l'histoire sont venus du Soudan et les arabes « blancs » de la Lybie, suite à leur défaite de 1842 face aux turcs.

Divers facteurs ont nourri cette migration : l'attrait économique pour les oasis du Kawar, la colonisation et plus récemment l'aridification du climat.

Gentil et Herbreteau (2006) ont très bien résumé ce processus de migration qui a abouti à la distribution actuelle de la population humaine dans la réserve.

Des statistiques et informations reçues sur le terrain (Enquête terrain, Juin 2009), confrontées aux données du répertoire national des communes (RENACOM, 2009), la population de la zone de la Réserve Nationale Naturelle de Termit Tin Toumma est estimée à 99.070 habitants.

La répartition par sexe donne un effectif de 50.212 hommes et 48.858 femmes soit respectivement 51% et 49%, contrairement à la moyenne nationale où c'est plutôt les femmes qui présentent les 51% de la population nationale (source: enquête terrain, juin, 2009).

La Commune de Tesker est la plus peuplée (32,03%), suivie de celle de N'gourti (31,19%), Tabelot (27,45%) et Bilma (6,01%). La commune de Fachi est la moins peuplée avec (4,03%) de la population totale de la zone.

Les principales ethnies de cette zone appartiennent aux trois familles de langues suivantes : la famille afro-asiatique; Nilo-Saharienne et Niger-Congo représentées par des groupes linguistiques bien déterminés.

Ces différents groupes ethniques constituent les principales populations des cinq communes de la future de la RNNTT (cf. Tableau 1).

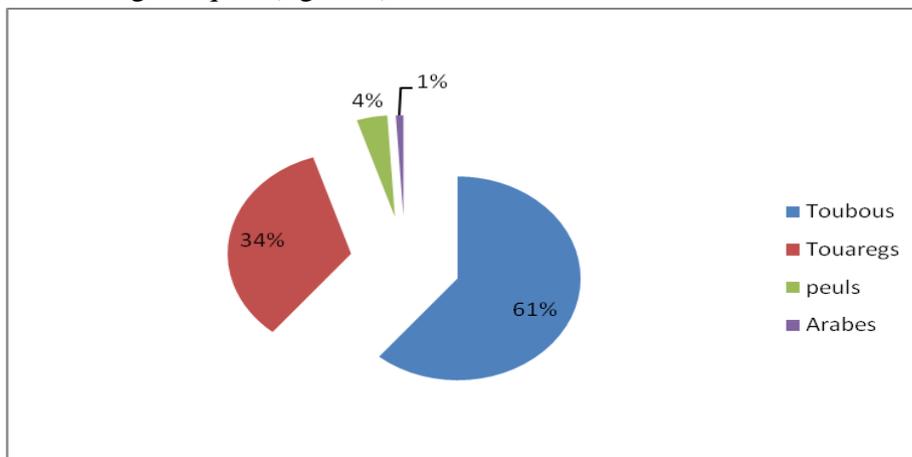
**Tableau 1:** Répartition de la population par commune dans la future Reserve de Termit Tin Toumma

Communes	Nombre de ménages	Population		Total
		femmes	hommes	
Tesker	3715	15.190	15.810	31.000
N'gourti	2790	15.246	15.660	30.906
Tabelot	2692	13.502	13.702	27.204
Bilma	448	2.970	2990	5960
Fachi	245	1.950	2050	4.000
<b>Total</b>	<b>9.890</b>	<b>48.858</b>	<b>50.212</b>	<b>99.070</b>
<b>Proportion</b>	<b>100%</b>	<b>49%</b>	<b>51%</b>	<b>100%</b>

**Source :** Enquête terrain, Juin 2009

### 1.6.8.1. Situation ethnolinguistique des Populations de la Future AP de Termit–Tin Toumma.

La population de la zone de la future AP de Termit- Tin Toumma est constituée de quatre groupes ethnolinguistiques (figure 2).



**Figure N°2 :** Répartition de la population selon les ethnies

**Source:** Enquête terrain, 2009

Les Toubous (Daza, Teda, Aza) forment le groupe ethnolinguistique le plus important du point de vue nombre dans la zone, avec 61% de la population, ce pourcentage serait de moins de 66%, si l'on y incluait tous les locuteurs kanouri qui parlent Dagaza, Tazzaga soit comme langue maternelle soit comme langue seconde.

Suivent les Touaregs avec 34 % de la population de la zone. Dans cette même partie de la zone nous assistons à un bilinguisme courant en raison des contacts très fréquent entre les Toubous et les autres groupes ethniques.

Les Peuls quant à eux, représentent 4% de la population de la zone et les Arabes 1% .Ces deux ethnies constituent les ethnies dites minoritaires de la zone de la RNNTT.

### 1.6.8.2. Activités économiques

Les populations vivent essentiellement de l'élevage de camélins, d'ovins, de bovins, de caprins et parfois de la volaille.

En plus de l'élevage d'aucuns s'adonnent au commerce, à l'artisanat et à la chasse (azza, peuls et arabes).

Les produits et sous-produits de cet élevage (animaux, lait fromage, peau etc.) sont vendus pour les besoins familiaux (nourriture, habillement, mariage, etc.)

Cette zone ne dispose pas de voies de communication adéquates, ce qui donne l'image des populations vivant dans une précarité, avec un taux élevé d'analphabétisme, un manque de formations sanitaires et de structures de développement.

## **CHAPITRE II : PRESENTATION DU PROJET ANTILOPES SAHELO – SAHARIENNES (ASS)**

Le projet ASS est un projet de conservation des espèces d'antilopes particulièrement menacées. Le Niger, pays recelant une biodiversité exceptionnelle, abrite la dernière population viable d'addax sur le massif de Termit et Erg de Tin Touma. La conservation de cette biodiversité fait partie des priorités de la Convention de Bonn et de la Convention sur les espèces Migratrices de la faune Sauvage (CMS).

### **2.1. Objectifs du projet et Financement**

Le projet Antilopes Sahélo-Sahariennes (ASS) a pour objectifs de :

- Consolider l'effort national en matière de lutte contre la dégradation des terres arides, par la conservation et la restauration des éléments clés de la biodiversité au Niger.
- De mettre en place une aire protégée dans le Termit / Tin Toumma ;
- Renforcer les capacités et l'implication des populations locales dans la protection et la surveillance de la faune ;
- Valoriser la faune sauvage et ses habitats à travers l'écotourisme ;
- Créer une base de données sur les espèces sahélo sahariennes à travers leur suivi scientifique.

Il est financé par le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) avec comme organisme d'exécution la Convention sur la Conservation des Espèces Migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS).

### **2-2. Zone d'intervention**

Le Projet Antilopes Sahélo Sahariennes couvre la zone de Termit /Tin Toumma et du Djado partagée entre les régions de Zinder, Diffa, et Agadez à l'extrême Est du Niger.

### **2-3. Cadre Institutionnel et Composantes du projet**

Le Projet ASS est sous tutelle du Ministère de l'Environnement et de la Lutte Contre la Désertification (ME/LCD), à travers la supervision de la Direction Générale de l'Environnement et des Eaux et Forêts (DGEEF).

L'exécution du projet est assurée au niveau de la région par une équipe légère de gestion composée actuellement :

- 1 Coordonnateur National ;
- 1 Conseiller Technique principal ;
- 1 Assistant Technique ;
- 1 Expert junior ;
- 1 secrétaire comptable ;
- 1 Chef animateur ;
- 4 chauffeurs.
- 4 Agents communautaires et deux (2) Animateurs issues de la communauté locale et qui vivent sur le terrain.

## **2-4. Stratégie d'intervention**

L'intervention du projet est axée exclusivement sur une méthode participative, conçue sur les éléments suivants :

- Participation effective des bénéficiaires à toutes les étapes des activités (conception, programmation, exécution, contrôle et suivi évaluation) ;
- Délégation de la maîtrise d'œuvre des activités à des partenaires (services publics et parapublics, ONG, associations, secteur privé) sur des bases contractuelles avec obligation de résultats
- Instauration d'une gestion géographiquement décentralisée dans les départements et villages.

Après une phase pilote de deux ans (2006 à 2008), le projet a entamé une seconde phase allant de 2009 à 2011 ;

En termes de résultats on peut à ce jour mettre à l'actif du projet :

- Formation de deux (2) animateurs et six(6) agents communautaires du terroir sur l'importance des ressources naturelles du terroir et l'usage des appareils de suivi écologique;
- Identification de :
  - \* 18 espèces de grands mammifères ;
  - \* 102 espèces d'oiseaux ;
  - \* 101 espèces des végétaux avec mise en place d'un herbier ;
  - \* 32 espèces de reptiles.

## **CHAPITRE III : REVUE DE LA LITTERATURE ET APPROCHE METHODOLOGIQUE**

### **3.1 Revue de la littérature**

De nos jours, la plupart des gestionnaires de la faune consentent que le fait de négocier avec la population soit le défi principal qu'ils affrontent (Decker *et al*, 2001). La gestion de la faune sauvage est non seulement une dynamique, un objectif et un processus objectif commandé qui fonctionnent avec un environnement qui a des composantes culturelles, économique, politique et écologique. C'est aussi, une proposition des stratégies de conservation et de valorisation qui tiendrait compte lors de la prise de décision des traditions, des religions, des valeurs et des philosophies de la population locale (Decker *et al*, 2001).

La composante culturelle contribue dans la plupart du temps à définir le but de la gestion et les valeurs sociales inhérentes. De la gestion de la faune découleront des revenus qui seront distribués équitablement aux communes. **Capucine Crosnier** (2005), responsable du service scientifique du Parc national des Cévennes au Canada, montre que la prise en compte des savoirs et des usages locaux dans les espaces protégés enrichit le débat autour des problématiques de conservation de la faune sauvage. Depuis sa création en 1970, le Parc national des Cévennes s'efforce de conjuguer la protection d'espaces naturels et le maintien d'activités humaines.

Le parc, reconnu pour la valeur de son patrimoine naturel et culturel, son territoire est composé de paysages naturels et de milieux fortement anthropisés. L'apprentissage d'une gestion participative génère parfois certaines tensions au sein d'un espace protégé réglementé d'où toute la nécessité de faire recours aux savoirs autochtones et locaux pour mieux gérer ces espaces.

Aussi, **Bernard Grellier** (2005), dans une communication lors de l'atelier international sur les savoirs autochtones et savoirs scientifiques de 2005, tenu au Canada a démontré l'importance des savoirs autochtones et locaux en matière de la connaissance de la faune sauvage. L'exemple du berger, éleveur de brebis raïoles sur l'Aigoual en est illustratif.

En effet, cet éleveur a acquis son savoir « sans vraiment y prendre garde, par une transmission naturelle entre générations » et se considère comme un gardien, tant de son troupeau que de la ressource en herbe. Selon lui l'art du berger, c'est avant tout de savoir utiliser ce que les animaux lui ont appris : « les brebis connaissent les lieux et les dates ; savent où l'herbe est meilleure ».

Beaucoup d'experts locaux dans le monde partagent cette réflexion sur l'acquisition de leurs savoirs par observation des non humains. L'auteur évoque aussi dans un texte poétique le lien ambivalent des paysans d'aujourd'hui avec la dernière mode scientifique qu'est la biodiversité

En Tunisie, **Maamouri M.** (2003), a dans une étude originale montrée les attitudes et les connaissances au sujet du cerf de Berbérie (*Cervus elaphus barbarus*). Elle a permis de créer un ensemble de données de base sur les attitudes de la population locale sur la gestion du cerf ainsi que sur leurs croyances et leurs connaissances.

Plusieurs pistes et options de gestion du cerf basées sur les attitudes de la population ont été proposées en vue de la conservation et la pérennisation de cette espèce emblématique en Tunisie.

Cette étude a également donné aux gestionnaires des Aires Protégées des informations utiles dans la détermination des actions qui seront supportées et acceptées par la population. L'intérêt, de cette étude a été d'avoir mis en exergue, l'importance des attitudes et croyances des populations dans la connaissance de la faune sauvage en général et en particulier du cerf en Tunisie ; ce qui intéresserait, tout gestionnaire des parcs nationaux et Réserves partout ailleurs au monde.

Au Niger, **Sow S.** et **Salifou Z.** (2007) ont fait ressortir, comment les savoirs locaux et ou autochtones des populations de la zone girafe ont conduit à une meilleure connaissance de la girafe (*Giraffa camelopardalis peralta*) à travers la place de l'animal dans les pratiques culturelles (contes, chansons, mythes et proverbes etc.). Ces connaissances et pratiques ont conduit à la patrimonialité de la girafe.

Les enjeux autour de la promotion de la girafe ont été ressortis, en vue de pérenniser la présence de cet animal dans cette zone et surtout d'offrir d'autres opportunités aux populations locales tant du point de vue socio-économique que culturel. Ce même résultat peut inspirer les futurs gestionnaires et autres acteurs de la future AP de Termit- Tin Toumma dans la connaissance de la faune sauvage grâce aux savoirs des populations autochtones et ou locales.

**Boulweydou A.**(2008) a caractérisé l'habitat de la tortue sillonnée (*Geochelone sulcata*, Miller, 1979) dans le massif de Termit. La dégradation continue des écosystèmes au niveau de ce massif est relative d'une part, à la pression démographique des populations locales, et d'autre part, à l'adversité du climat.

L'approche méthodologique a consisté à la localisation de l'espèce et la caractérisation des facteurs limitant sa présence dans le massif de Termit. Beaucoup d'informations utiles ont été tirées sur l'éthologie de la tortue sillonnée. Cette étude portant sur une seule espèce de la faune sauvage de la future aire protégée de Termit Tin Toumma, peut contribuer à une meilleure connaissance des autres espèces fauniques de la zone.

La véritable étude sur la perception de la faune sauvage par les populations locales dans la zone de Termit Tin Toumma a été menée par **Jérôme T.** (2002). Cette étude menée au Tchad et au Niger à pour la partie Nigérienne, touché les activités des éleveurs Teda-daza qui influencent négativement la distribution de la faune sauvage dans la future AP de Termit-Tin Toumma.

En plus de l'état des lieux de l'impact des populations locales sur la faune sauvage, il a été déterminé la place de la faune sauvage dans leur culture à travers les noms des différentes espèces dans les langues locales (dazaga, tedaga, azzānga, arabe local ainsi que le tamacheq ), la littérature orale ,l'ensemble des pratiques et des croyances etc.

Ce travail, constituera une base importante, pour l'étude que nous entendons mener sur la contribution du savoir autochtone à la connaissance de la faune sauvage de la future AP de Termit Tin Toumma au Niger.

Au delà, donc du groupe ethnique des toubous (teda-daza) elle touchera l'ensemble des populations autochtones vivant dans la zone d'étude à savoir les toubous (azza, teda,daza), les peuls, les arabes et les touaregs.

## 3.2 Approche méthodologique

Pour conduire à bien cette étude, la méthodologie adoptée comporte les étapes essentielles suivantes :

- La collecte des données ;
- les méthodes de collecte des données;
- Les outils ;
- Le traitement et l'analyse des données.

### 3-2-1 Collecte des données

Phase fondamentale de notre étude, cette étape a permis de collecter des données quantitatives et qualitatives susceptibles de nous permettre d'atteindre nos objectifs et surtout de vérifier les hypothèses émises. Plusieurs sorties ont été effectuées. Les plus importantes sont :

**1. Pré enquête** (du 17 Juin au 20 Juin 2009, soit 3 jours), cette phase est consacrée à tester les différents outils d'investigation à savoir le questionnaire et les guides d'entretien. Mais il a fallu d'abord prendre contact avec les autorités administratives, communales et coutumières pour leur expliquer l'objectif de l'étude ;

**2. Enquête auprès des ménages** (du 22 Juin au 30 Juin 2009, soit 10 jours). Au cours de cette étape, des questionnaires ont été administrés dans les villages et /ou campements tirés au hasard. Après la prise de contact avec les autorités coutumières, une direction est choisie au hasard par le balancement de stylo et une concession sur 4 est enquêtée en raison de six ménages par village ou campement ;

**3. Des entretiens** avec les autorités administratives, coutumières et communales (du 01<sup>er</sup> au 04 Juillet 2009, soit 4 jours) se sont déroulés à l'aide d'un guide semi structuré. Au cours des différents entretiens on a fait recours aussi au focus-group.

Le **focus-group** a concerné les femmes rencontrées aux différents points d'eau (puits). Les entretiens avec les hommes par contre ont eu lieu dans les différentes *Fada* (cour du chef de village/groupements ; désigne aussi par extension tous les groupes de jeunes réunis autour d'une théière,). Les débats ont surtout porté sur les croyances autour de la faune. La taille moyenne du focus groupe est de 10 personnes.

**4. L'observation**, il s'agit ici de l'observation du comportement des populations autochtones et/ou locales face à la faune sauvage ; l'approche jusque là menée par le projet ASS (approche communautaire, participative), l'impact socio-économique des activités conduites par le projet dans la zone (recrutement de six agents communautaires issus des populations locales, création d'une école à Termit kaboulou etc.). De façon globale, un constat visuel de la cohabitation homme – faune sauvage est fait ainsi que la présence de la faune dans la zone grâce à une grille d'observation.

L'ensemble de ces trois outils, nous a permis d'avoir une idée précise sur les différentes perceptions de la population autochtone sur la faune sauvage de la future AP et le rôle que celle –ci joue sur le plan socioéconomique et culturel.

Les données collectées au cours des différentes sorties sont :

- ❖ Les données démographiques sur la zone d'étude ;
- ❖ Les données socioéconomiques des ménages.
- ❖ Les données sur la perception de la faune sauvage par les populations autochtones et/ou locales ;
- ❖ Les données sur le rôle de la faune sauvage dans la pharmacopée traditionnelle et autres usages sur le plan mystique et culturel ;
- ❖ La contribution de la faune sauvage à l'amélioration des conditions de vie des communautés autochtones.

### **3-3 Méthodes de collecte**

#### **3-3-1 Recherche documentaire**

Cette phase a consisté dans un premier temps, à la consultation systématique de la documentation générale et dans un second temps, à l'examen et à l'analyse d'ouvrages spécifiques à la zone de Termit- Tin Toumma.

La majorité des centres de documentation et services spécialisés susceptibles de nous fournir les informations recherchées ont été visités. Ce sont : l'Institut de Recherche en Sciences Humaines (IRSH), l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), le Centre d'Information et de Documentation du Ministère de l'Environnement et de Lutte Contre la Désertification, la documentation au niveau du Projet Antilopes Sahélo-Saharienne et le centre culturel Franco – Nigérien Jean Rouch de Niamey (CCFN).

La recherche documentaire est aussi appuyée par des entretiens avec les autres intervenants. Ces entretiens ont concerné, le coordonnateur national du Projet ASS, l'assistant technique, l'expert junior de Sahara Conservation Fund (SCF) et l'animateur du projet. Au terme de cette partie, les généralités sur la zone de Termit Tin Toumma ont été collectées et un guide d'entretien avec la population est élaboré pour servir de support à la phase de collecte de données sur le terrain.

#### **3-3-2 Outils**

Dans la conduite de la présente étude, nous nous sommes servis de quelques outils d'investigations dont entre autre le questionnaire pour l'enquête ménage

Ce **questionnaire** est articulé autour de cinq parties.

La première, identifie l'enquêté ;

La deuxième partie, porte sur la composante socioéconomique ;

La troisième, traite de la perception de la faune sauvage de la future AP de Termit-Tin Toumma par les populations autochtones;

La quatrième partie, parle des conflits entre faune sauvage et populations autochtones;

Enfin, la cinquième et dernière partie traite des avantages liés à la faune sauvage sur le plan économique, culturel et dans la pharmacopée traditionnelle.

Avant l'enquête proprement dite un essai d'administration du questionnaire a révélé qu'il y'avait quelques questions qui avaient besoin d'être reformulées à cause de la différence culturelle et/ou langue (traduction du français enToubou,Fulfulde, Tamasheq et Arabe ou Français via le Hausa et les autres langues citées). Ces questions ont été supprimées, ou reformulées et quelques questions supplémentaires ont été ajoutées pour avoir la nature définitive du questionnaire (Annexe 1).

### 3-3-3 Echantillonnage

L'échantillon aléatoire proportionnel est tiré à partir de la population autochtone des cinq communes (Tesker, N'gourti, Tabelot, Fachi et Bilma). L'information au sujet de la population est issue des enquêtes sur le terrain, puis complétée par le Répertoire National des Communes (RENACOM, 2009).

La taille de l'échantillon est déterminée à partir de la formule de **Bernouilli**, dont les principaux paramètres sont la représentativité, l'homogénéité et la précision.

$$n = \frac{(1,96)^2 \times N}{(1,96)^2 + L^2 \times (N-1)}$$

Avec

n = Taille de l'échantillon à interroger

N = Taille de l'univers investigué (population mère)

L = largeur de la fourchette exprimant la marge d'erreur, elle correspond au double de la marge d'erreur adoptée.

En acceptant une marge d'erreur de 5% au-dessus et en dessous de la valeur la fourchette est de 10%(5%+5%).

**Tableau 2:**Groupes cibles et Taille de l'échantillon

Groupe cible	Nombre de population	Taille de l'échantillon ciblé
<b>Population</b> autochtone vivant à l'intérieur de la future AP.	39.628	380
La population autochtone riveraine de la future AP.	59.442	382
<b>Total</b>	<b>99.070</b>	<b>762</b>

Le questionnaire a été administré comme une interview structurée personnelle, prise au hasard dans un village ou campement (en général les premières personnes rencontrées).

Les services forestiers des trois régions (Zinder, Diffa et Agades) concernés par la gestion de la future RNNNT ont été aussi interrogés par l'intermédiaire d'un guide d'entretien (**Tableau 3**).

Au total **49** questionnaires ont été administrés.

**Tableau 3:**Agents forestiers et Autorités touchés par l'étude

Région	Agents forestiers	Autorités administratives	Autorités communales
Zinder	15	04	01
Diffa	10	02	02
Agades	12	01	02
<b>Total</b>	<b>37</b>	<b>07</b>	<b>05</b>

En plus des services techniques, un groupe de chasseurs a été aussi interrogé, car ces derniers ont des connaissances supposées ou avérées sur l'utilité de la faune sauvage dans la pharmacopée traditionnelle (**Tableau4**).

Au total **50** questionnaires ont été administrés.

**Tableau 4** Groupe de chasseurs selon les ethnies touchés par l'étude.

Groupe ethnique	Nombre
Toubou (Azza)	20
Peul	10
Arabe	10
Touareg	10
Total	50

### 3-3-4 Traitement et analyse des données

Le traitement des données est fonction de la nature des données et des objectifs poursuivis.

Dans cette étude, les **données obtenues ont été traitées de la manière suivante :**

- L'élaboration d'une grille d'exploitation des fiches d'enquête : **chaque questionnaire a fait l'objet de l'élaboration d'une grille d'exploitation à l'aide du logiciel Excel. Cette grille a tenu compte des différents aspects pris en compte dans les questionnaires;**
- La codification des informations collectées : **les différentes données collectées ont été traduites en chiffre pour faciliter le dépouillement ;**
- Le traitement des données : **le traitement des données a été réalisé à l'aide du logiciel Excel et a permis de faire la synthèse des informations recherchées à travers le calcul des sommes, des moyennes, des pourcentages etc. ;**
- L'interprétation des résultats : **elle a consisté à l'analyse critique des résultats issus du dépouillement par la mise en relation des principaux facteurs d'influence.**

Les résultats issus du traitement de toutes ces données sont présentés sous forme de tableaux, graphiques et cartes.

## **CHAPITRE IV: RESULTATS ET DISCUSSIONS**

Les résultats auxquels nous sommes parvenus sont significatifs. Ils sont de 5 ordres :

- Perception des différents groupes ethniques à l'égard de la faune sauvage de la RNNTT.
- Connaissances et ensemble des pratiques et croyances autochtones au sujet des espèces fauniques de la RNNTT.
- la contribution de la faune à l'amélioration des conditions de vie des communautés riveraines et internes de la future AP.
- Communication et implication des populations dans la prise de décision dans la gestion de la future RNNTT.
- savoirs autochtones comme fondement de toute stratégie de gestion de la faune de la future AP de Termit-Tintoumma.

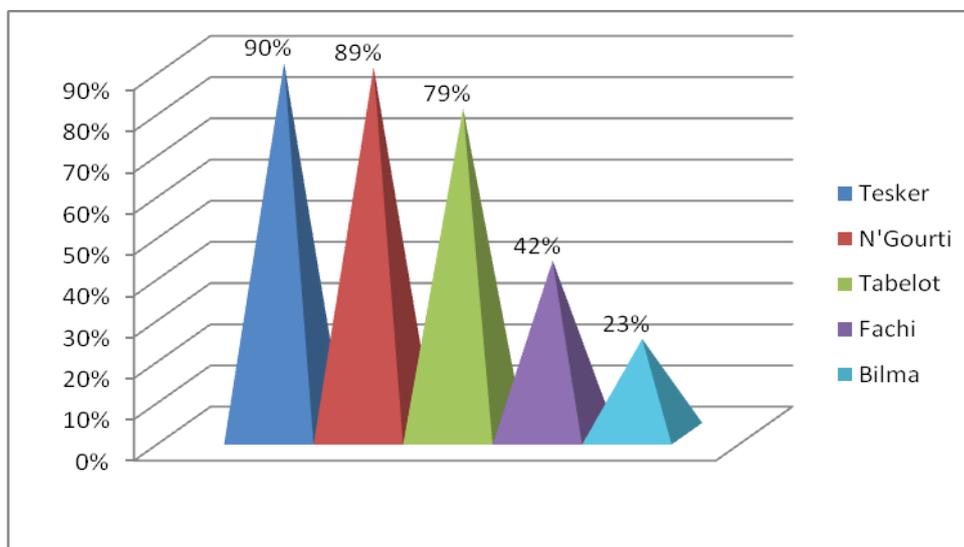
### **4-1 Perception des différents groupes ethniques à l'égard la faune sauvage de la RNNTT.**

La manière spécifique dont chaque société humaine entre en relation avec la biodiversité qui l'entoure est intimement liée à sa vision du monde et ses représentations. Nous ne pouvons donc comprendre et protéger la diversité biologique dans la future AP de Termit-Tintoumma, sans prendre en compte les savoirs autochtones et les attitudes des différents groupes ethniques qui l'ont maintenue et gérée jusque-là.

Ainsi à la question de savoir, quelle perception les populations autochtones de la future RNNTT ont de la faune sauvage ?

Il ressort que, les populations interrogées sont globalement très favorables à la présence de la faune dans leur zone, excepté celles de Bilma et Fachi où les proportions des attitudes positives envers la faune sont inférieures à 50% (Figure2).

Les attitudes les plus positives se retrouvent dans la commune de Tesker avec 90%, puis viennent celles de N'gourti (89%) et de Tabelot (79%). Par contre dans les autres communes les proportions de personnes qui jugent utile de maintenir la faune sauvage en créant une AP sont respectivement de l'ordre de 42%( Fachi) et 23% (Bilma).



**Figure 2 : Perception des populations autochtones à l'égard de la faune sauvage de la future AP de Termit-Tin Toumma (source : Enquête terrain, 2009)**

Ces résultats reflètent l'attachement que les différents groupes ethniques vivant dans la zone de notre étude ont pour la faune sauvage. En guise d'exemple, ces propos d'un vieux Arabe de Melek, qui disait en substance, « créer une réserve, ici serait une bonne chose, car voir, un grand troupeau de gazelles dama est un signe de nostalgie du passé, cela rappelle les temps où la nature était plus clémente à l'égard de tous (êtres humains, animaux domestiques et sauvages etc.) » Pour certains la faune est synonyme de pluies, d'où toute l'importance que lui accordent les populations locales. Cela, nous a permis d'avoir une idée sur les espèces fauniques les plus importantes par la population autochtone de la future AP.

Pour, plus de **60%** des enquêtés au niveau des cinq communes de la future AP et tous groupes ethniques confondus, la gazelle dama est l'espèce la plus aimée à cause de sa beauté physique, sa faible répartition spatiale dans la zone, **30%** ont plutôt opté pour l'addax pour des raisons de beauté et de sa rareté (isolement) dans la zone voir à travers le monde.

L'autruche, malgré qu'elle soit en état d'extinction est citée par **6%** des enquêtés et l'outarde **4%**. Le choix de l'autruche est motivé en plus de sa chair, pour ses poils et ses vertus médicinales mais aussi à cause de la nostalgie que les populations locales ont pour cet animal qui vient de s'éteindre à l'état naturel dans le Termit-Tin Toumma.

L'Outarde, est quant à elle uniquement appréciée pour sa chair et ses vertus médicinales.

C'est pour toutes ces raisons que, quand on a posé la question de savoir quel animal pourrait être choisi comme symbole de la future AP, la majorité des enquêtés a porté son choix sur la gazelle dama.

Lors d'un atelier tenu à Termit Dolé, en 2006, le chef de tribu Mada (Toubou) disait que, comme pour appuyer, tout ce que nous venons de développer sur l'attachement des populations locales à la faune sauvage de la future réserve « nous considérons l'outarde comme notre poule, la gazelle comme notre chèvre, le mouflon comme notre mouton, l'addax, comme notre vache, en ce sens, leur destruction va de pair avec celle des êtres humains que nous sommes. »

## **4-2 Connaissances et ensemble des pratiques et croyances autochtones au sujet des espèces fauniques de la RNNTT.**

### **4-2-1 Connaissances (savoir local/traditionnel sur les différentes espèces)**

Dans tous les groupes ethniques recensés de la zone d'étude, il existe un lexique animalier riche et précis, qui s'étend sur l'ensemble des espèces fauniques de la zone témoignant ainsi d'une connaissance globale et précise de la faune sauvage.

Les différents entretiens ont révélé également, que les populations locales de la RNNTT détiennent, et se transmettent oralement, des savoirs importants sur les animaux, leurs habitats, l'évolution de leurs populations et leurs mœurs. A la question, « quels sont les animaux sauvages dont le nombre a augmenté ces 5 dernières années ? », des réponses significatives sont obtenues (Figure 3).

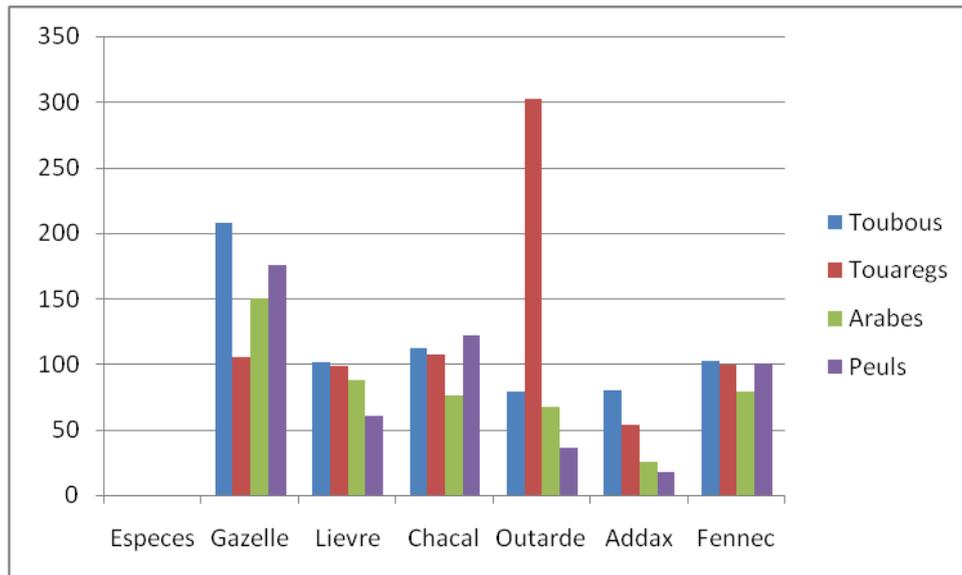


Figure 3 : Espèces ayant augmentées les plus ces cinq (05) dernières années dans la future RNNTT.

L'analyse de ce graphique, montre que les groupes ethnolinguistiques ont des avis partagés quand aux espèces fauniques dont les effectifs ont les plus évolués dans la zone ces cinq dernières années.

Néanmoins, on constate que les gazelles (dama, dorcas) est l'espèce qui a la plus évoluée du point de vue effectif pour tous les groupes ethniques sauf chez les touaregs, où l'outarde est considérée comme l'animal qui a vu son nombre le plus augmenté. Ensuite, le chacal est l'animal le plus cité, suivi du fennec et viennent respectivement l'outarde et l'addax.

Les discussions que nous avons eu sur le terrain, confirment dans la plupart des cas l'avis des différents enquêtés.

De nos observations ; il ressort que 70% des animaux observés sont des gazelles, notamment les dorcas.



Photo 7 : Groupe de 4 gazelles dorcas dans le massif de Termit

Nous n'avons par contre pas observé de fennec, ni chacal, mais nous pensons qu'ils ont été cités par les enquêtés compte tenu des dégâts causés sur leur cheptel (chèvres moutons)



**Photo 8 : Chacal dans la RNNTT**

L'outarde (Nubie, grande outarde) est fortement présente dans la future AP, mais subit de cas de braconnage, ce qui a pour conséquence la baisse de son effectif. Cependant d'après les populations locales, avec l'arrivée du Projet ASS, la zone a trouvé une certaine accalmie, d'où la reconstitution constatée de sa population.

L'addax est une espèce isolée, pas facile à observer dans la RNNTT, mais plusieurs personnes disent que son nombre est entrain de croître, ce qui confirme les chiffres du dénombrement de 2007, qui estimait sa population à 200 individus.

Le lièvre a fait l'objet d'observations et pour la majeure partie des enquêtés, son nombre connaît aussi, une évolution non négligeable, malgré qu'il fasse partie des espèces les plus braconnées de la zone.

En plus de l'aspect de suivi des populations de la faune sauvage, très développés chez les populations locales, il y'a lieu de mentionner aussi leur grande connaissance de la distribution des différentes espèces, et leur reproduction au sein de la RNNTT.

On observe, la faune pendant la saison hivernale à cause du couvert végétal (fourrage) et la période de reproduction est de juillet août pour les outardes et la majeure partie des espèces mammaliennes.

La présence de la faune dans la future AP est saluée par l'ensemble des enquêtés ; mais tous ont montré leur mépris par rapport au chacal (100%), fennec (5%) et le chat sauvage (1%), du fait des dégâts qu'ils occasionnent sur les petits ruminants et la volaille.

Les résultats des différentes enquêtes, nous ont également renseignés sur la distribution, l'évolution de cette distribution, et les habitudes des espèces grâce aux connaissances de la population locale.

#### **4-2-2 Pratiques et croyances au sujet des espèces fauniques de la RNNTT.**

Les groupes ethniques de la zone d'étude avouent que la faune est bien prise en compte dans leur culture. Cela est illustré dans les chansons ; les contes et les légendes.

Cette dimension culturelle de la faune est notamment présente dans certaines pratiques les mythes, les rites et interdits.

### a) Présence de la littérature orale autour la faune sauvage de la future RNNTT.

La faune sauvage est présente dans les pratiques culturelles des populations de la zone de la future AP de Termit-Tin Toumma.

Il ressort de cette étude que quelques **222** contes, chansons, légendes et proverbes autour de la faune sauvage de la RNNTT ont été relevés.

Cette pratique est surtout plus présente à travers les légendes (**66**), les contes (**60**), les proverbes (**56**) et les chansons (**40**) (**Tableau 5**).

Selon, les pratiques au niveau des quatre groupes ethnolinguistiques, le chacal est l'animal le plus cité (65%), suivi de l'outarde (49%), de la gazelle dama(35%),de l'addax (23%),du mouflon à manchettes et le fennec (17% chacun) et enfin la gazelle dorcas (13%).

Les populations de cette zone partagent le même milieu, la même réalité, donc presque les mêmes pratiques culturelles. Au cours de nos enquêtes on a pu ainsi constater une ressemblance des contes, légendes, proverbes au niveau des différents groupes ethniques. La différence est moindre du fait des parlars qui diffèrent d'un groupe à un autre.

**Tableau 5:** Pratiques culturelles des différents groupes ethnolinguistiques autour de sept (07) espèces animales de la future RNNTT.

Groupe ethnique	Chanson	Conte	Légende	Proverbe
Addax	5	-	-	18
Gazelle dama	10	5	13	7
Gazelle dorcas	3	-	9	2
Mouflon à manchettes	4	3	6	4
Chacal	1	37	8	19
Outarde	3	12	32	2
Fennec	4	3	6	4
<b>Total</b>	<b>40</b>	<b>60</b>	<b>66</b>	<b>56</b>

Source : Enquête terrain, juin, 2009

La faune saharo sahélienne est présente dans la culture des populations autochtones (Toubou, touareg, peul et arabe) et chaque espèce est sujette à une représentation bien déterminée selon les différents groupes ethniques.

Ainsi, le chacal, animal considéré comme « rusé », est le principal personnage des contes au niveau de toutes les communautés.

Les chansons, essentiellement des chansons de chasseurs Toubou (Azza), peuls et arabes évoquent des espèces présentes aussi dans les contes, comme le chacal, l'hyène rayée et le fennec, mais aussi d'autres, comme l'addax, l'outarde, le mouflon à manchette et la gazelle dama, davantage liées à la culture spécifique des chasseurs.

Dans les contes, les gazelles sont généralement considérées comme des génies telle la gazelle "cyclope" (caractère propre aux génies) d'un conte Toubou (teda, daza) et béri (Jérôme T. 2003).

Contes et chansons nous en apprennent autant sur la faune elle-même que sur sa représentation par les différents groupes ethnolinguistiques.

On constate ainsi, que même les carnivores qui menacent les troupeaux ne sont pas systématiquement perçus de manière hostile.

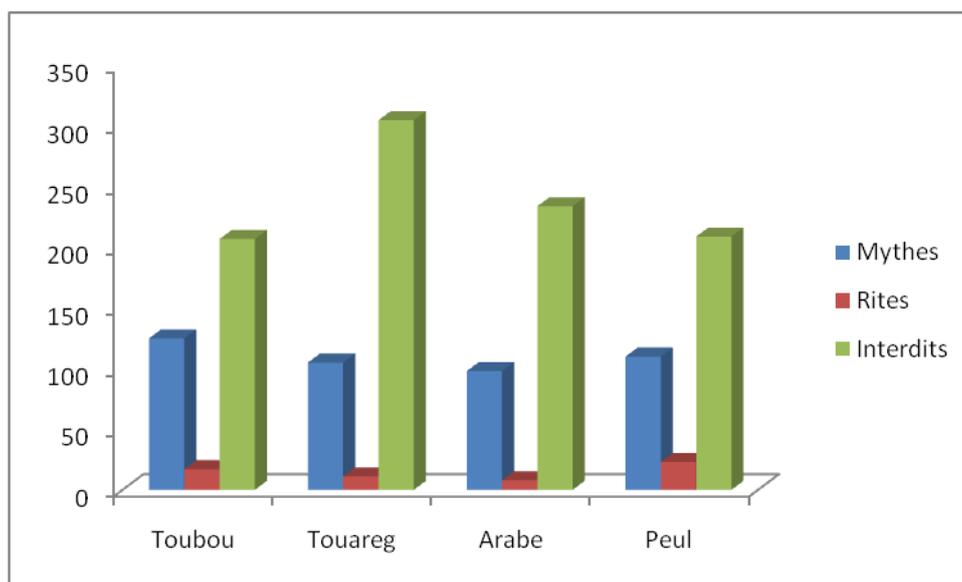
### a) Les croyances des populations autochtones autour de la faune sauvage de la RNNTT

L'omniprésence de la faune dans les interdits, les mythes et rites des populations autochtones de la future AP est une dimension culturelle incontestable. Les animaux sauvages animent leurs croyances à travers des cérémonies et autres rituelles (figure 4).

L'analyse de cette figure montre que différents mythes, rites et interdits sont entretenus autour de la faune sauvage de la future RNNTT.

Dans presque tous les groupes ethnolinguistiques de la zone, les interdits sont plus entretenus autour de la faune, ensuite viennent les mythes et enfin les rites.

Au cours de nos enquêtes nous avons recueillis près de **821** sortes d'interdits, plus de **438** cas de mythes et **59** rites auprès des quatre groupes ethniques couverts par la présente étude (figure 4).



**Figure n°4** La place de la faune sauvage dans les croyances des différents groupes ethnolinguistiques  
**Source** : Enquête terrain, Juin 2009

- **Les interdits**, dans la plupart des cas tournent autour du fait de tuer/manger ou non telle ou telle espèce faunique.

Dans les sociétés traditionnelles africaines les règles sociales qui régissent la vie en communauté font dans la plupart de cas force de loi. Elles se traduisent par des interdits sociaux dont la transgression est soumise à des sanctions divines, des gins (génies) ou autres esprits. Les raisons de ces interdits sont généralement d'origine religieuse, de totems claniques etc.

Il s'agit essentiellement de récits expliquant pourquoi tel animal est le totem de tel clan. En effet, certaines espèces sont les totems protecteurs de clans, dont les membres s'interdisent, encore aujourd'hui, de les tuer et d'en consommer la viande. L'identité clanique est ainsi fondée non seulement sur un ancêtre commun mais aussi sur un totem, souvent un animal ayant jadis protégé l'ancêtre.

Leurs totems sont la Gazelle dama, Gazelle dorcas, le mouflon à manchettes, l'hyène rayée, le lion, l'autruche, l'outarde, le corbeau brun, la tortue à éperons, le varan du désert comme l'a si bien aussi signalé Jérôme T., dans son étude sur la représentation de la faune sauvage chez les Toubous (teda, daza) dans le termit au Niger et chez les beri au Tchad. Enfin d'autres espèces sont protégées par des croyances concernant l'ensemble de la population, et qui renvoient aux religions préislamiques : par exemple, les renards, y compris le fennec, sont respectés car considérés comme des génies.

L'outarde par exemple est le totem, d'une catégorie des Toubous daza, comme l'a bien si explicité un enquêté de Fachi « mes grands parents, nous ont interdits de manger l'outarde, car à l'origine ils étaient perdus suite à une partie de chasse dans la brousse, après avoir erré plusieurs jours sans boire ni manger ils ont vus une outarde qui allait et revenait et ils l'ont suivis jusqu'au niveau d'un point d'eau.

Voilà, comment ils ont pu échapper à la mort et depuis lors ils ont interdits à leurs descendants de manger de la viande d'outarde.»

Et au monsieur de nous confier aussi qu'il a l'habitude d'avoir des altercations avec des personnes qui s'attaquaient à l'outarde. Il est de notoriété publique dans la zone que quiconque voudrait s'attaquer à une outarde doit d'abord s'assurer de son absence ou de celle de membre de sa famille sur les lieux, avant de commettre son forfait.

Ces genres d'interdits auxquels, les gestionnaires de la future réserve doivent accorder beaucoup d'importance, jouent un rôle très important dans la protection et la conservation de la faune dans la zone.

Ces interdits sont renforcés par la religion musulmane, où la faune occupe une place si importante que tout un chapitre (**An ahal** ou l'abeille) du Saint-Coran porte le nom d'abeille cette petite mouche à qui Dieu a ordonné de sucer le nectar de différentes plantes et d'en faire un remède (le miel), pour l'homme contre des nombreuses maladies.

Aujourd'hui encore les chercheurs du monde entier n'ont pas fini de découvrir les vertus du miel. La science a connu d'énormes progrès en médecine grâce à l'utilisation de la faune sauvage comme cobaye. Notons entre autre que c'est grâce à un crapaud du désert que les recherches embryologiques chez la femme ont connu de progrès considérable.

En Afrique la pharmacopée traditionnelle occupe une place de choix en milieu rural, Chez les pasteurs du Termit et de l'Air, la graisse de l'autruche est un baume efficace en cas de fracture, dans le traitement du rhumatisme, de céphalées etc.

Dans ces milieux traditionnels, il est reconnu que la faune a toujours été considérée comme étant un don de Dieu. Et quiconque s'attaquera à elle rendra compte au Créateur le jour de la résurrection. Par exemple au Niger, il est partout reconnu en milieu rural que l'arrivée des cigognes d'abdim est annonciatrice du début imminent de la saison des pluies.

- **mythes**, sont des histoires sacrées, récits d'une création originelle d'une réalité sociale ou cosmique existant à l'heure actuelle. Les exemples suivants en sont illustraifs
  - croiser un chacal plus deux (2) gazelles le soir, est un bon signe chez le sous groupe ethnique Toubou (azza) et chez les arabes.
  - Croiser un corbeau seul, est signe de mauvaise augure, alors que croiser deux corbeaux, est synonyme de chance pour l'ensemble des groupes ethniques de la zone.
  - Une (1) colombe solitaire est aussi un mauvais signe dans tout ce qu'on veut entreprendre comme activité ou mission.
  - Quand vous perdez quelque chose et qu'au moment de sa recherche vous croisez un groupe de gazelles vous avez des fortes chances de la retrouver chez les touaregs.
  - Elever une petite tortue à l'insu des autres membres de la communauté, assure chance et protection chez les Toubous (teda).

- **rites**, les plus courants dans la zone sont pratiqués par les chasseurs ou autres braconniers. Ce sont des pratiques qui se font généralement dans des places isolées et parfois nues ou à moitié nues.

C'est une cérémonie organisée à la veille d'une partie de chasse de certaines espèces fauniques, dans l'objectif de ne pas subir de préjudices ou autre malheur provenant des génies protecteurs de la faune.

Ces pratiques sont peu existantes chez les groupes ethniques vivant aux alentours et au sein de la RNNTT.

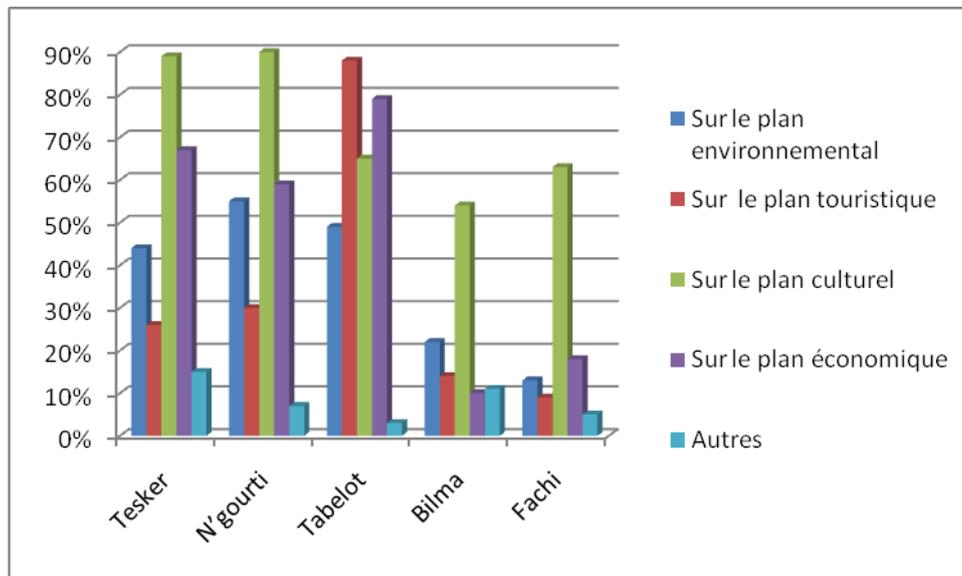
Ce sont généralement des pratiques organisées par des braconniers ou chasseurs issus des toubous (Azza), peuls, touaregs et arabes, pour implorer les génies et le Bon Dieu pour sortir victorieux du forfait qu'ils veulent commettre.

Les cérémonies en question doivent en plus les protéger contre les agents des Eaux et Forêts ayant en charge la gestion et la conservation de la faune sauvage.

### 4-3 Contribution de la faune à l'amélioration des conditions de vie des communautés riveraines et internes de la future AP.

La bonne perception ethnolinguistique de la faune sauvage de la future AP de Termit-Tin Toumma par les populations locales pour être mieux perçue, doit également prendre en compte l'importance de la contribution de la faune à l'amélioration des conditions de vie des communautés (Figure 5).

A la question, « sur quel plan ou domaine la faune sauvage contribue-t-elle à l'amélioration des conditions de vie des populations ? », les enquêtés ont répondu, en toute sincérité.



**Figure n°5 :** Contribution de la faune sauvage à l'amélioration des conditions de vie des communautés autochtones de la RNNTT.

Pour eux, les ressources fauniques et les milieux naturels qui leur sont associés contribuent à la satisfaction de leurs besoins alimentaires, économiques et culturels. Les modes d'exploitation sont multiples et complémentaires : chasse, cueillette, élevage pharmacopée, écotourisme.

La valorisation des ressources et la conservation de la biodiversité par les communautés locales demeurent très souvent la meilleure garantie d'un développement rural durable et maîtrisé. D'une manière générale, du point de vue culturel, la faune sauvage joue un rôle primordial.

Cet état de fait a été exprimé le plus au niveau des communes de Tesker et de N'gourti par plus de **90%** des personnes enquêtées et près de **65%** au niveau des communes de Tabelot et Fachi et **55%** dans la commune rurale de Bilma.

Sur le plan touristique, c'est plutôt au niveau de la commune de Tabelot, que les populations autochtones ont le plus exprimé l'importance de la faune. Cela, peut s'expliquer par le fait que la région d'Agadez est la première destination touristique du pays à cause surtout de la beauté de son paysage (désert) et autres sites historiques d'importance écologique capitale (sites des dinosaures, ruine d'Asodé).

Toutefois, il y'a lieu de noter que le tourisme sous toutes ses formes n'est nullement développé dans la zone. Seulement les populations ont consciences des potentialités touristiques de la zone, et ont souhaité son développement dans la future Reserve, afin qu'il contribue au développement des communautés locales, à l'image de la zone de Kouré pour les girafes et le Parc National du W du Niger pour sa richesse en diversité biologique.

Sur le plan économique, la majeure partie des personnes enquêtées au niveau des communes de Tabelot, Tesker et N'gourti ont reconnu que la faune sauvage n'est plus aujourd'hui, un simple enjeu écologique, mais elle est plutôt considérée comme une ressource susceptible de participer à des degrés divers au développement social ou économique des populations vivant à l'intérieur de la zone protégée, à proximité et au-delà.

L'action de développement se fera à travers les retombées touristiques et la valorisation de la pharmacopée autour des espèces fauniques.

Cette vision des choses est moins perçue par les populations de Bilma et de Fachi. Donc, tous les efforts de sensibilisation et d'information doivent porter sur ces enjeux que peut constituer la future AP, pour les populations autochtones, afin qu'elles prennent conscience du rôle qui sera le leur dans la gestion de la future réserve.

Sur le plan environnemental, la contribution de l'environnement passe par les différents usages qu'elles font des ressources naturelles (cueillette, chasse, habitations etc.) Cette vision est confortée par la croyance au niveau de certains milieux où, il est considéré que la pluie est faite grâce à la faune.

La faune et la flore sont étroitement liées, les plantes assurent aux animaux l'alimentation et sont la base de tout système. Les animaux, surtout les herbivores jouent un rôle important dans la dynamique de la végétation, répartition des plantes, structure des habitats et modulation des paysages.



**Photo 9:** Un groupe d'éleveurs sur un puits dans la RNNTT.  
(source : Rapport de mission, DDE N'Nguigmi, 2009)

- **Autres avantages,** près de **10%** des enquêtés au niveau de Tesker et entre **2%** à **5%** au niveau des quatre autres communes, du fait de leur niveau d'instruction assez élevé pensent que la future RNNTT contribuera au maintien de la diversité biologique et des processus écologiques essentiels à la vie des populations autochtones. Elle procurera des bénéfices écologiques de première importance, comme la production d'oxygène, la création et la protection des sols dans ce milieu aride et hostile, l'absorption et la réduction des polluants, l'amélioration des conditions climatiques locales et régionales, la conservation des nappes aquifères, la régularisation et la purification des cours d'eau.

Donc, les interactions possibles, entre l'homme et l'animal, dans la future AP ou au niveau de sa périphérie, sont nombreuses et nécessitent une approche qui prenne en compte la diversité des facteurs et des acteurs.

Selon toutes les personnes touchées par la présente étude, la faune est un bien collectif, qui doit profiter à tout le monde et non à un groupe de privilégiés (militaires, autorités administratives).

#### **4.4. Communication et implication des populations dans la prise de décision dans la gestion de la future RNNTT.**

##### **a) Communication**

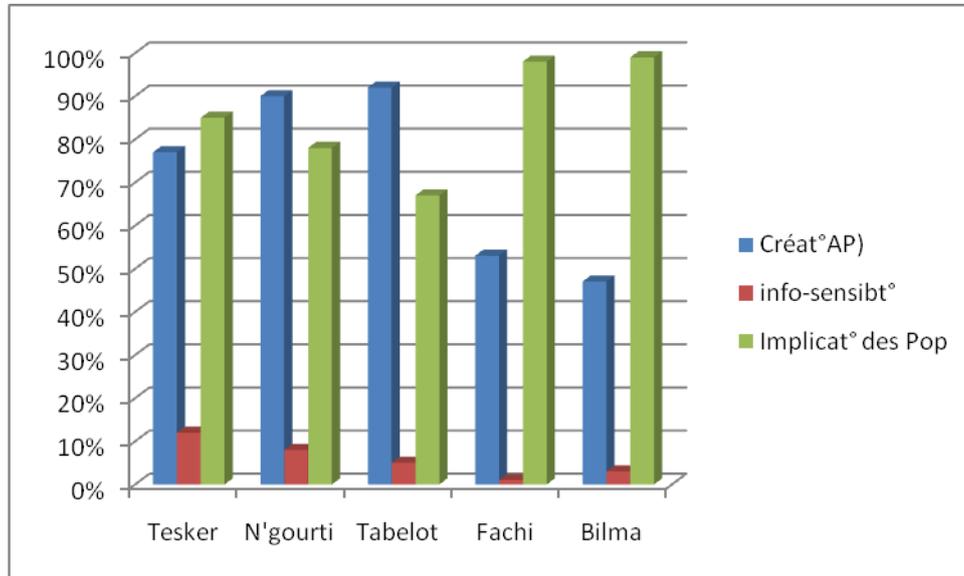
Les enjeux de la création d'une AP, dans le Termit-Tin Toumma, devrait faire l'objet d'une vaste opération de communication (sensibilisation -information) sur l'importance de ce projet pour les populations autochtones et de leur implication dans les différentes étapes de prises de décisions.

Mais sur le terrain, nous avons constaté que cette disposition n'a pas été suffisamment développée, malgré les efforts fournis par le Projet ASS.

Ainsi, l'analyse des réponses obtenues (Figure n°6) montre qu'il y'a eu peu d'informations dans le processus de mise en place de l'AP, malgré le vœu manifeste des populations pour sa création et le désir d'y participer pleinement à sa gestion.

A cet effet, seulement 12% des enquêtés au niveau de Tesker ont reconnus avoir été informés et impliqués dans le processus, 8% dans la commune de N'gourti et respectivement, 5% Tabelot, ,3% à Bilma et 1% à Fachi .

Cependant, la majorité de la population locale est entièrement d'accord (77% à Tesker, 90% à N'gourti et 92% à Tabelot , 53%, à Fachi et 47% à Bilma) pour la création d'une AP dans la zone (figure 6).



**Figure N°6** : Communications et implication des populations locales dans les prises de décision dans la gestion de la future RNNTT.

Pour confirmer le faible résultat de cette étape, les groupes ethniques Peul, Touareg et Arabe disent n'avoir aucun représentant au niveau des agents communautaires recrutés par le Projet.

Cette, situation est due selon l'équipe du projet aux moyens limités mis à la disposition du projet au cours de sa phase pilote. Ce qui ne lui' avait pas permis de toucher l'ensemble des acteurs concernés par la gestion de la future AP.

Selon, certaines sources cet état de fait serait du, aux critères de choix exigés pour le recrutement de ces agents (avoir un bon niveau d'instruction, être ressortissant de la zone, et subir un test de recrutement etc.)

La création de l'AP serait une bonne chose pour l'Etat et les populations autochtones des cinq communes ayant en partage la future réserve car elle permettra de :

- ✓ freiner le braconnage des espèces fauniques sahélo sahariennes ;
- ✓ Servir de source de revenus et autres avantages pour l'état et les communautés autochtones ;
- ✓ protéger, le reste de la faune non encore braconnée dans la zone ;
- ✓ éviter la disparition des espèces, comme ce fut le cas de l'autruche ;
- ✓ Promouvoir le tourisme de vision.

## b) Implication de la population

Pour, ce qui est de l'implication des populations dans les prises de décisions, la totalité des personnes interviewées au niveau des différentes communes ont manifesté leur désir d'y être consultés pour toute prise de décision relative à la gestion de la future AP (Figure N°6)

#### **4- 5 Savoirs autochtones comme fondement de toute stratégie de gestion de la faune de la future AP de Termit-Tintoumma.**

La gestion de la future AP de Termit-Tin Toumma devrait prendre en compte les valeurs socioculturelles des populations autochtones de la zone pour gérer durablement la faune sauvage et autres ressources naturelles existantes.

Cette prise en compte se fera à travers la capitalisation de leurs savoirs autochtones en matière de gestion de la faune sauvage, de l'usage médico-traditionnelle de toutes ces ressources, la prise en compte des endroits ou lieux sacrés.

##### **4-5-1 Prise en compte des savoirs capitalisés sur la faune sauvage par les populations autochtones.**

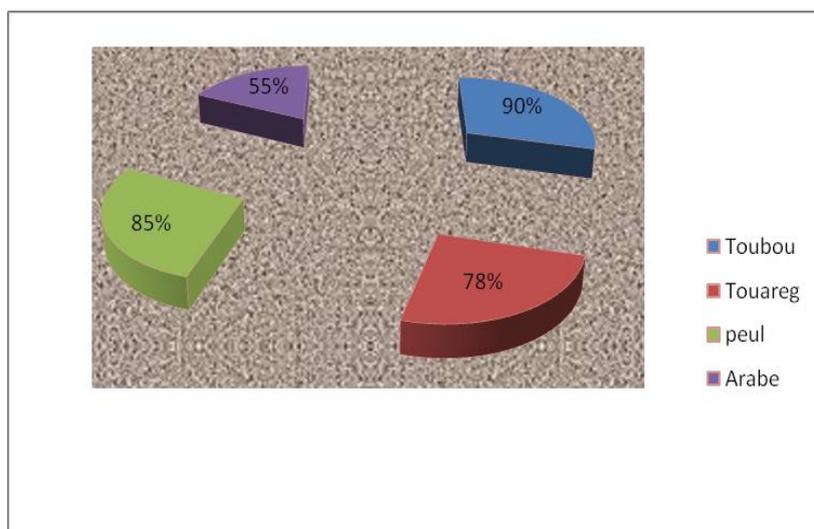
Les enquêtes menées au cours de cette étude, nous ont beaucoup renseignés sur les savoirs des populations autochtones de la future AP de Termit-Tin Toumma. Ces derniers portent sur la perception des communautés locales sur la faune sauvage de ce milieu, les liens ancestraux qui lient certains groupes ou sous-groupes ethniques à certaines espèces fauniques.

La parfaite connaissance des populations locales de l'éthologie de la majeure partie de la faune sauvage de l'aire et les renforcements de capacité reçus en matière de suivi écologique par les agents communautaires recrutés sur place par le projets ASS sont des atouts majeurs sur lesquels doit compter, toute structure (état, projets, ONG etc.) appelée à participer à la gestion de la future Réserve.

##### **4-5-2 Prise en compte de la pharmacopée traditionnelle**

L'importance socioculturelle de la faune sauvage dans la RNNTT devrait être toujours introduite comme l'une des composantes essentielles dans les différents projets de la conservation de la future AP (Figure n°7).

A la question, utilisez-vous la faune sauvage de la RNNTT, dans la pharmacopée traditionnelle ? Le graphique ci-dessus, montre le niveau d'utilisation de la faune sauvage dans la pharmacopée chez les groupes ethniques dans le Termit-Tin Toumma. Les toubou (90%) sont ceux qui utilisent le plus la faune dans certains traitement. Puis viennent les peuls (85%), les touaregs (78%) et les arabes (55%).



**Figure n°7 :** Importance de l'utilisation de la pharmacopée chez les groupes ethniques de la future AP.

Pour la majeure partie des personnes enquêtées, l'utilisation est faite pour des besoins d'alimentation, de médecine, de religion, d'éducation et de l'artisanat etc.

La seconde utilisation de cette faune est constatée dans les rituels pratiqués. Selon, les mêmes personnes la faune sauvage permet de combattre un certain nombre de problèmes de santé à moindre coût et d'utiliser ses modestes moyens financiers pour se procurer des aliments ou autres produits nécessaires et échapper ainsi à investir dans l'achat des médicaments modernes difficilement disponibles et très cher pour les populations de Termit-Tin Toumma.

#### 4-5-3 Prise en compte des endroits ou lieux sacrés

Les populations ayant des modes de vie traditionnels ont souvent de fortes attaches avec leur environnement naturel. Certaines zones peuvent avoir aussi des valeurs culturelles. Ces sites et leurs moyens d'accès doivent être préservés et chaque fois que nécessaire tenus à l'écart de la curiosité ou la profanation par des visiteurs étrangers à la population.

La protection d'un espace doit concerner non seulement les ressources géologiques et biologiques qui s'y trouvent, mais aussi toutes les valeurs que les communautés humaines y attachent ou y ont développées.

Pour le cas spécifique de la RNNTT, lors de notre passage sur le terrain, la totalité des personnes enquêtées ont parlé de la non existence de lieux sacrés ou cultuels dans la zone, mais ils ont exprimé leur attachement au lieu d'exploitation du sel d'Agadem. Ce sel est reconnu pour ses multiples vertus médicinales.

En plus, la majeure partie des populations vivant à l'intérieur de la future réserve a exprimé son attachement aux tombes de leurs proches décédés

En définitive à notre humble avis, les futurs gestionnaires de la RNNTT et autres projets de développement doivent s'inspirer de toutes ces réalités et dispositions pour légitimer ou légaliser la participation des populations locales à la gestion de la future Réserve.

Cela est d'autant plus important que, les Peuples autochtones ont le droit à la protection de l'État contre toute aliénation de leurs droits ou contre tout obstacle à leur exercice, à leurs moyens de subsistance, y compris dans leur dimension économique, sociale, culturelle et spirituelle.



**Photo10: Une séance de sensibilisation à Kossotori, RNNTT.  
Source : DDE, Nguigmi, 2009**

## CONCLUSION/RECOMMANDATION

La future RNNTT constitue un patrimoine naturel précieux aux grandes valeurs écologiques, sociales et économiques mais assez éloigné des grandes villes comme Zinder et Gouré. Elle est la seule zone au monde à abriter une population encore viable d'Addax (200 individus, 2007) à l'état naturel.

La pression sur la zone est réelle et constante mais maîtrisable avec la création de la future AP. Les communes rurales ayant en partage, la RNNTT sont des milieux villageois et ou de campements où la diminution de la disponibilité fourragère produit des effets directs sur les ressources naturelles de la réserve en général, et en particulier de sa faune.

Les conflits homme faune sauvage (chacal, fennec), les actes de braconnages exercés par certaines populations et les forces de défense et de sécurité (FDS) sont actuellement les réels problèmes de la zone auxquels ils faillent trouver des solutions adaptées et idoines ;

L'inexistence de cadre juridique pour l'intégration des agents communautaires dans la gestion des ressources de la réserve, risque à la longue de réduire leur collaboration avec le Projet ASS et la future administration de l'AP.

Le comportement de certains agents communautaires, qui jouent aux agents forestiers (seuls agents de l'Etat habilités à sanctionner une infraction) commence déjà à exaspérer certains groupes ethniques qui crient à l'exclusion et à la répression des populations par des individus non habilités.

Face à tous ces constats, et dans la perspective d'une meilleure gestion de la future RNNTT, il est impératif de :

- Renforcer la capacité organisationnelle et institutionnelle des acteurs communautaires et/ou étatiques qui seront impliqués dans la gestion de la future RNNTT ;
- La création d'une organisation communautaire impliquant les représentants de tous les groupes ethniques dans la gestion des ressources fauniques et floristiques de la RNNTT tout en lui accordant un appui technique et financier substantiel,
- Mettre en place un mécanisme permettant aux cinq mairies ayant en partage la future AP d'entretenir des relations de coopération décentralisée afin de créer un cadre concerté de gestion de l'AP ;
- La mobilisation des partenaires au développement et techniques pour soutenir l'Etat du Niger dans la gestion de la RNNTT ;
- Réfléchir sur la faisabilité de mise en œuvre d'un système de gestion transfrontalière des ressources naturelles avec certains pays voisins ;
- 
- Mettre un système permanent et durable de surveillance et de protection par les agents ayant en charge la surveillance et la protection de la faune sauvage ;

- Créer des postes forestiers avancés au niveau des sites pétroliers, afin de mieux lutter contre d'éventuels braconniers.
- Développer le tourisme avec un partage équitable des retombées entre l'Etat et les populations locales. Les gestionnaires de la future réserve doivent leur conférer le droit de guider les touristes à dos de chameau, cheval ou à dos d'ânes et de les héberger.

En dehors de tout ceci, de nombreuses opportunités existent comme l'utilisation durable à faible impact des ressources à l'intérieur de la réserve telles que la cueillette des plantes médicinales, la récolte du foin, le ramassage du bois mort, la récolte du miel etc. Cette exploitation existe en partie, mais doit être organisée et doit relever du seul ressort des services chargés de la gestion de l'AP.

Les populations autochtones au sein de la réserve de Termit-Tin Toumma se sont révélés être des gardiens responsables de leurs terres et de leurs ressources depuis des millénaires. Leurs cultures comme l'atteste la présente étude ont survécu et prospéré en s'appuyant sur les connaissances traditionnelles de la faune sauvage et sur des pratiques de gestion durable des ressources.

Néanmoins, ni les communautés autochtones, ni l'état, moins encore le projet ASS, ne sont protégées de la mondialisation de l'économie dont les répercussions mal maîtrisées mettent en péril les biens publics environnementaux qui sont d'une importance capitale pour la culture, la spiritualité et la subsistance de ces populations d'où la nécessité de trouver un mécanisme de financement de la future AP, afin de la mettre à l'abri des problèmes de fonctionnement.

Nous dirons enfin que le présent mémoire n'a nullement l'intention d'être une œuvre parfaite et exhaustive, mais nous pensons que les propositions présentées paraissent être en mesure de sauvegarder la faune sauvage dans le Termit-Tin Toumma au lieu d'être considérées comme un espace de prédilection des chasseurs étrangers.

## REFERENCE BIBLIOGRAPHIQUE

**AGRHYMET, 2004.** *Atlas Agroclimatique du Niger*. Publication Agrhymet n° 240, Niamey.

**BAROIN C, 1985.** *Anarchie et cohésion sociale chez les Toubous : Les Daza Kéšerda, Niger* ; Cambridge. University Press ; Ed. de la maison des sciences de l'Homme ; Paris, 455 p.

**BEANI L. & DESSI F., 1985.** Les savanes africaines, éditions DURSUS, 126 p.

**BELLION Y., 1987.** *Histoire géodynamique post-paléozoïque de l'Afrique de l'Ouest d'après l'étude de quelques bassins sédimentaires (Sénégal – Taoudeni, Iullemeden, Tchad)*. Thèse d'Etat, Université d'Avignon, 154 p.

**BEUDELS-JAMAR R. C., DEVILLIERS P., LA FONTAINE R-M., DEVILLIERSTERSCHUREN J. & BEUDELS M-O., 2005.** *Les Antilopes Sahélo-Sahariennes. Statut et Perspectives. Rapport sur l'état de conservation des six Antilopes Sahélo-Sahariennes. Action Concertée CMS ASS. 2d édition.* CMS Technical Series Publication N° 10, 2005. UNEP/CMS Secretariat, Bonn, Allemagne.

**CHAPELLE J., 1957.** *Nomades noirs du Sahara : les Toubous*. L'Harmattan, Paris, 449 p.

**DEMANGEOT J., 1981.** *Les milieux naturels désertiques*. Edition Sedes : Paris. 261 p.

**DORST J. & DANDELLOT P., 1970.** Traduction française par Favarger S. 1972. Guide des Grands mammifères d'Afrique. Collection « Guides du naturaliste », *Delachaux et Niestlé*, 286 p.

**DRAGESCO-JOFFE A., 1993.** La vie sauvage au Sahara. *Delachaux et Niestlé*, Lausanne, Paris, 240 p.

**FAURE H., 1962.** *Reconnaissance géologique des formations sédimentaires postpaléozoïque du Niger oriental*. Thèse d'Etat, BRGM., Paris, 620 p.

**GARBA Z., 1997.** *Dynamique des transferts éoliens et enregistrement Sédimentaire de l'aridité à la limite SAHARA-SAHÉL au Quaternaire supérieur (massif de Termit et Manga méridional, Niger)*. Thèse de doctorat, Université de Bourgogne Centre des Sciences de la Terre, 412 p.

**GENTIL. & HERBRETEAU A., 2006.** *Etudes des pratiques d'élevage et des modes d'accès aux ressources hydriques et fourragères dans la communauté Teda Massif de Termit, Niger*. Mémoire de fin d'études, diplôme d'ingénieur agronome CNEARC, Montpellier, 179 p.

**GIAZZI F., 1996.** *La Réserve Naturelle Nationale de l'Air et du Ténéré (Niger) Analyse descriptive*.

**MAAMOURI M., 2003.** Contribution à l'Etude de la Dimension humaine dans la Gestion du Cerf de Berberie en Tunisie, Tabarka, 101P.

**Sow S. et Salifou Z. (2007).** Perception ethnolinguistique de la girafe (*Giraffa camelopardalis peralta*) par les populations locales de la zone girafe, 65P.

**RABEL T. NEWBY J. E & HAROUNA A., 2008.** Avant projet de classement de la RNNTT, *Conservation Fund dans le cadre du projet Antilopes Sahelo-Sahariennes Zinder*, 80 p.

**RAPANT J.E., 1992.** *Compilations des résultats provenant des études réalisées sur la faune de la RNNAT.*  
IUCN, Niamey, Niger, 381 pp.

**RETAILLE D., 1985.** Interventions externes et réponses des pasteurs : l'exemple de la zone des Forages nord-Gouré, Niger oriental ; *Cahiers d'Outre-Mer*, 38 (150), avril-juin 1985, p 103-120.

**RIOU C., 1975.** La détermination pratique de l'évaporation. Application à l'Afrique centrale.

# **ANNEXES**

## ANNEXE 1 : Questionnaires adressé aux Populations de la future RNNTT.

### Questionnaire sur la contribution du savoir autochtone à la connaissance de la faune sauvage de la future Aire protégée de Termit-Tintoumma

Fiche n° ..... Date.....2009

**I.** Nom et prénom de l'enquêté(e)

**II.** Sexe :

a. Féminin

b. Masculin

**III.** Age.....

**IV.** Occupation: .....

**V.** Résidence (région, département, nom du village et de la municipalité)

**VI.** Niveau d'éducation :

a. Analphabète.

b. Education spéciale pour analphabètes.

c. Niveau primaire

d. Niveau secondaire (lycée)

e. Niveau universitaire.

**VII.** Ethnie (*1=Kanouri, 2= Toubou, 3=peulhs, 4=touaregs, 5=autres*)

**VIII.** Nombre de personnes vivant sur l'exploitation (*1=inférieur à 7 ans, 2=7 à 15 ans, 3=supérieur à 15 ans*)

**IX. Composante socioéconomique**

. Quelles sont vos trois principales activités économiques par ordre d'importance ?

(*1=agriculture, 2=élevage, 3=pêche, 4=chasse, 5=apiculture, 6=exploitation du bois,*

*7=cueillette, 8=artisanat, 9=commerce, 10=maçonnerie, 11=autres à préciser*)

**X Historique des relations :**

Est-il fréquent d'observer la faune sauvage maintenant ou avant ?

Oui  Non

Si Oui quelles sont les espèces qui ont évoluées positivement ?

A quelle période de l'année la faune est elle plus fréquemment observable dans votre région ?

Période

Pourquoi ?

1. La Présence de la faune sauvage dans le Termit-Tintoumma est pour vous :
  - a. Une bonne chose
  - b. Une mauvaise chose
  - c. Vous êtes indifférents.
  
2. Laquelle des propositions suivantes décrivent le mieux votre sentiment envers cette faune ?  
Vous n'aimez pas du tout la faune
  - b. Vous n'aimez pas la faune
  - c. Vous y êtes indifférents.
  - d. Vous aimez la faune.
  - e. Vous aimez beaucoup la faune sauvage.
  
3. Il est important de maintenir la faune sauvage du Termit-Tintoumma pour les générations futures.
  
4. Le Niger perdra l'une de ces richesses environnementales en cas de disparition de cette faune
  
5. L'addax peut être le symbole de la nouvelle AP. ?
  
6. La création de l'AP représente un avantage pour l'état et les communautés locales  
Pourquoi ? Comment ?
  
7. Les animaux sauvages représentent –ils un symbole pour les populations autochtones ?
  
8. Le savoir autochtone permet de mieux connaître la faune sauvage
  
9. La connaissance de la faune à travers le savoir autochtone permettra-t-il de mieux gérer la faune dans le Termit-Tintoumma ?
  
10. Etes-vous pour ou contre la création d'AP dans le Termit -Tin Toumma ?
11. Les gestionnaires de la future AP doivent impliqués les populations autochtones dans les prises de décision.
  
12. La faune devrait être protégée contre la chasse ?
  
13. Chasser quelques espèces devrait être permis pour les chasseurs qui viennent de l'étranger ?
14. La chasse devrait être permise à tout le monde ?
15. Quelle est l'espèce faunique la plus nombreuse faunique au niveau de la future AP ?
  - a.
  - b. Je ne sais pas.
16. Le nombre de la faune au niveau de la future AP est:
  - a. Croissant.
  - b. Décroissant.
  - c. Constant
17. Les espèces fauniques de Termit-Tintoumma sont menacées d'extinction
  - a. Oui.
  - b. Non.
  - c. Je ne sais pas.
18. Avez-vous entendu parler du projet de création d'une AP dans le Termit-Tintoumma ?

- a. Oui.
- b. Non.

19. Avez-vous entendu parler du projet ASS ?

- c. Oui.
- d. Non.

20. Aimeriez-vous participer à la gestion de cette future AP au cas où elle est créée ?

### C) Conflits

1. Existe-il de conflits homme- faune sauvage ?

- a. Oui.
- b. Non

2. Avez-vous été victimes des dégâts causés par la faune?

Oui  Non

4. Il y'a une concurrence pour l'espace entre la faune sauvage et les populations locales

a. Pas d'accord  b. Neutre  c. D'accord

5. La faune sauvage endommage les arbres ?

a. Pas d'accord  b. Neutre  c. D'accord

6. Les animaux domestiques sont-ils victimes de la faune sauvage?

Oui  Non

7. La faune sauvage mange les plantes dont la population a besoin pour son bétail

a. Pas d'accord  b. Neutre  c. D'accord

8. Il y'a une concurrence pour l'espace entre la faune sauvage et les animaux domestiques

a. Pas d'accord  b. Neutre  c. D'accord

9. Y a t il de braconnage dans la zone?

Oui  Non

10. Le Niger perdra une de ces richesses environnementales en cas de disparition de quelques espèces fauniques

a. Pas d'accord  b. Neutre  c. D'accord

### D) Avantages

1. D'une façon personnelle je peux bénéficier de la présence de la faune dans ma région ?

a. Pas d'accord  b. Neutre  c. D'accord

4. La présence de la faune sauvage au Niger représente un avantage pour vous

a. Pas d'accord  b. Neutre  c. D'accord

5. La faune sauvage développe le tourisme dans votre village

a. Pas d'accord  b. Neutre  c. D'accord

6- Y a-t-il d'autres avantages liés à la présence de la faune sauvage dans votre zone ?

Lesquels ?

## Guide d'entretien à l'endroit des autorités communales de la future aire protégée de Termit-Tintoumma.

Thème 1 : Création d'une future AP

dans le Termit-Tintoumma

Qu'en pensez-vous de ce futur projet ?

Quel rôle entendez-vous jouer pour une bonne gestion de la dite AP ?

Quel doit être le rôle de chaque acteur ?

- a) Administration
- b) Autorités coutumières
- c) Population locales

Pensez-vous que cela contribuera à la sauvegarde de la richesse faunique et floristique de la zone au profit des générations présentes et futures ?

**Guide d'entretien à l'endroit des chefs de services forestiers de la future aire protégée de Termit-Tintoumma.**

•**Thème2**: conflits entre gestionnaires des aires protégées et populations riveraines.

- Existe-t-il de conflits entre l'administration forestière et les populations locales ?

**Sous -thème1**: prise en compte des aspirations des populations riveraines et autres exploitants des ressources naturelles

- Citez les acteurs clés à impliquer dans la gestion ?
- Qui autorise? Qui a accès? A quelles RN?
- Comment les populations gèrent-elles les ressources naturelles?
- Quel apport attendez-vous des autres acteurs dans le cadre de la gestion de la future AP ?

## ANNEXE 2 : Listes des villages /campements touchés par les enquêtes terrain

<b>Commune</b>	<b>Villages /campements situés à l'intérieur de la RNNTT</b>	<b>Villages /campements riverains de la RNNTT</b>
<b>Tesker</b>	Trouna, ,Blakaou,Bornay, Termit kaaboul, Dougoulé,Eyidinga, Termit nord, kaltouma,sidinga	Tesker, kandil-bouzou, Bouloum, Tatras
<b>N'gourti</b>	Termit dolé,Soukour,Agadem, Melek, Moussarie, Boulmay, Bilhardé,Ibranga	N'gourti, blakanour,
<b>Tabelot</b>	AFASSAS, ABARDAK, BAGZAM	Tabelot,Bargof,Intaouri
<b>Fachi</b>		Fachi
<b>Bilma</b>	Agueur	Bilma, zoo baba,Dibela

## ANNEXE 3 : Résultats des Enquêtes

### I. Groupe de personnes enquêtées par sexe et par commune

commune	Tesker	N'gourti	Fachi	Bilma	Tabelot	Total
<b>Femme</b>	43	39	10	15	37	144
<b>Homme</b>	198	186	20	30	168	602
<b>Total</b>	241		30	45	205	746
<b>%</b>	31,75%	29,64%	3,95 %	5,92 %	27%	98,26%

### II. La perception de la faune sauvage par la population autochtone

	Toubou	Touareg	Peul	Arabe
Les animaux sauvages, un symbole pour les populations autochtones	70%	65%	47%	89%
Le savoir autochtone permet de mieux connaître la faune sauvage	100%	99%	100%	84%
La connaissance de ce savoir permettra de mieux gérer la faune au niveau de la future AP ?	75%	40%	55%	27%
Dans vos mœurs on utilise la faune dans la pharmacopée.	100%	100%	100%	100%
La faune est importante pour les populations autochtones.	97%	79%	81%	77%
La faune est-elle présente dans les contes, proverbes, mythes etc.	100%	95%	58%	97%

### III. Conflits entre faune sauvage et populations autochtones

Types de conflits	Tesker	N'gourti	Bilma	Fachi	Tabelot
Dégâts sur le cheptel domestique	Fennec, chacal Chat sauvage,	x	x	x	x
Compétition sur le fourrage	non	x	x	x	x
Compétition sur l'espace	Non oui	X non	X non	X non	X oui
Autres	Braconnage (oui)	–	–	–	–